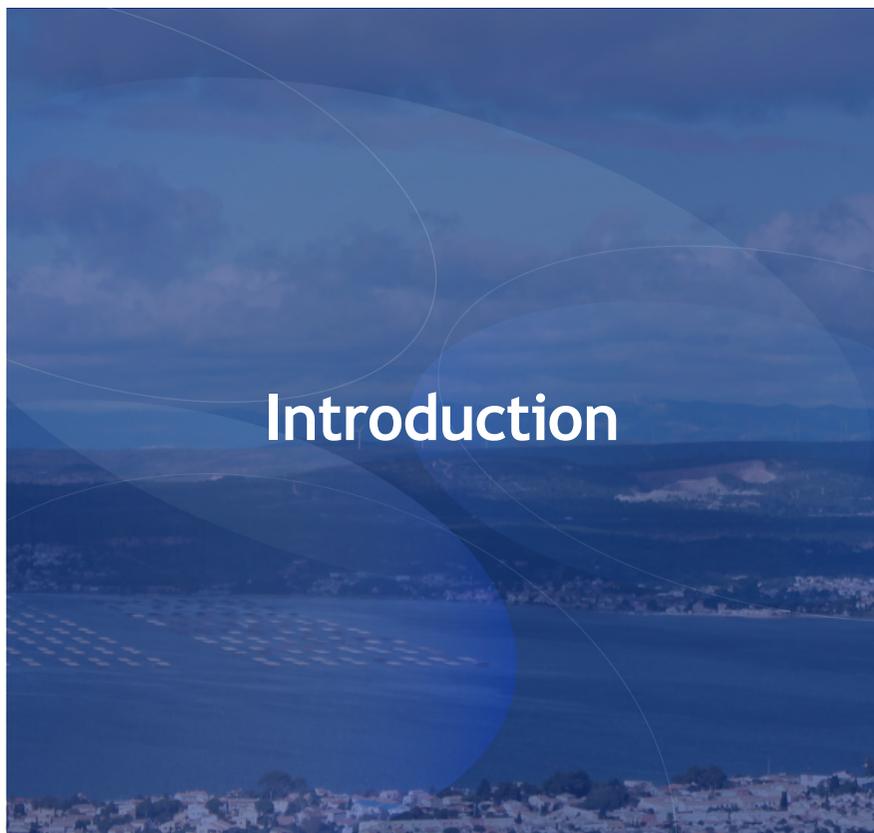

Diagnostic territorial

Thématique



ECONOMIE





Introduction

Que dit le SCoT de 2014 ?

Le diagnostic du SCoT de 2014 met en évidence la prédominance du secteur tertiaire et la part relativement importante des activités primaires, liées à la viticulture et à l'agriculture, mais également aux activités maritimes (pêche, cultures marines).

Plus généralement, le diagnostic montre que l'activité maritime (pêche, culture marines, mais aussi activités portuaires, touristiques, nautiques, de loisir, de plaisance) est le pilier principal de l'économie.

Le diagnostic remarque également un déficit important de cadres et de professions intermédiaires, avec un niveau de revenu faible et un chômage élevé.

Le PADD se donne comme objectif de « garantir l'avenir d'une économie identitaire » d'un territoire considérée comme « avant tout... lagunaire et maritime ». Le renforcement du caractère maritime du territoire, la place des activités maritimes et lagunaires traditionnelles, le port de Sète-Frontignan, la préservation du potentiel agricole sont les principaux axes du PADD dans le domaine économique.

Le DOO répartit les espaces d'activité en 3 niveaux :

- ➔ zones portuaires d'intérêt régional ;
- ➔ zones d'activité d'intérêt régional ;
- ➔ ZA d'intérêt local.

Il crée une enveloppe de 92 hectares en extension pour les espaces d'activité, ce à quoi s'ajoutent 44 ha. en renouvellement urbain.





État des lieux

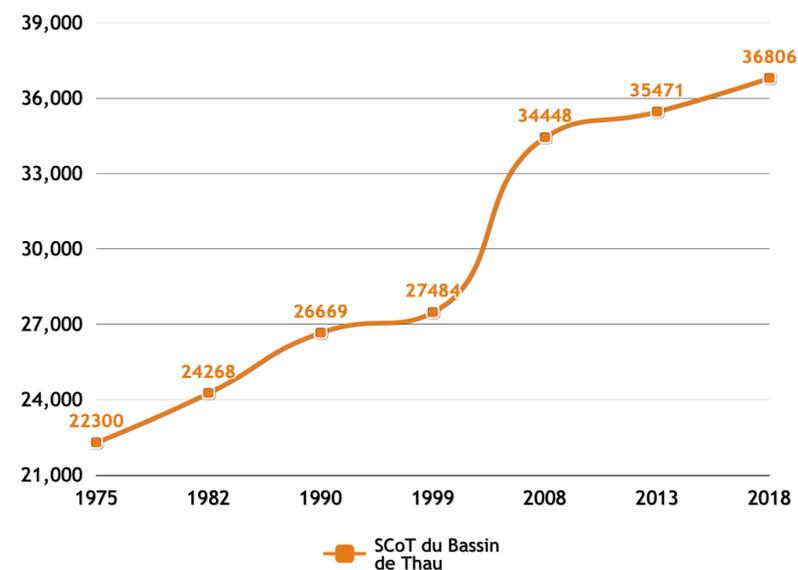
Un territoire équilibré « en mouvement »

Un accroissement de l'emploi, malgré la crise

➡ 36 806 emplois en 2018, contre 35 471 en 2013 et 27 484 en 1999

Emplois depuis 1975 :

Source : INSEE 2020



- Le taux de croissance de l'emploi s'est évidemment replié après la crise de 2008, mais est resté constamment positif : dans la réalité, la crise a stoppé l'embellie observée de 1999 à 2008, qui avait été particulièrement nette dans le territoire.



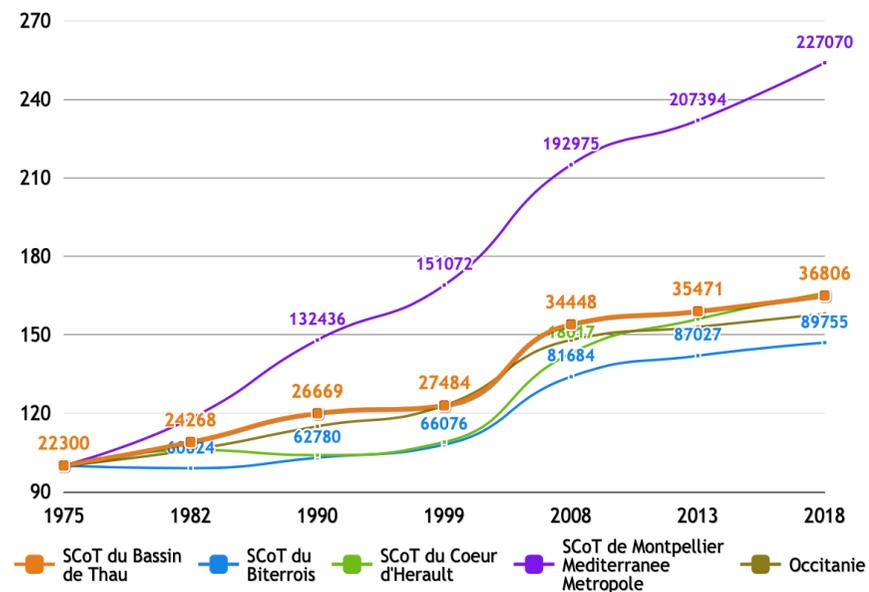
- Fait important, cette croissance de l'emploi est du même niveau que celle observée pour le SCoT voisin du Cœur d'Hérault, un peu supérieure à celle de la Région, et plus nettement supérieure à celle du SCoT du Biterrois.

Mais il faut noter que l'agglomération montpelliéraine « tire » l'ensemble du secteur, avec une croissance très nettement plus forte.

Cette spécificité d'une « grande ville » tend à montrer que les activités très urbaines (tertiaire, tertiaire supérieur, emplois dit « métropolitains ») présentent un potentiel de croissance important, que les territoires moins urbains peinent à capter...

Emplois depuis 1975 (base 100) :

Source : INSEE 2020



Des pôles d'emploi très marqués, en affaiblissement relatif cependant

- Quatre pôles d'emploi : en 2018, le territoire comptait un pôle d'emploi principal, Sète (plus de 16 000 emplois) et un pôle lié, Frontignan (près de 6 000) emplois, Mèze et Balaruc-les-Bains comptant plus de 2 000 emplois.

SCoT du Bassin de Thau							
Emplois depuis 1975							
	Emplois en 1975	Emplois en 1982	Emplois en 1990	Emplois en 1999	Emplois en 2008	Emplois en 2013	Emplois en 2018
CA Sète Agglopôle Méditerranée	22 300	24 268	26 669	27 484	34 448	35 471	36 806
Sète	13 060	13 768	14 828	13 937	15 497	15 811	16 659
Frontignan	3 280	4 172	3 893	4 069	5 866	5 823	5 930
Mèze	1 695	1 616	1 656	1 935	2 671	2 688	2 821
Marseillan	1 040	1 080	1 416	1 374	2 055	2 030	1 896
Balaruc-les-Bains	765	1 156	1 484	1 677	2 134	2 116	2 235
Gigean	460	340	332	708	1 337	1 379	1 465
Poussan	465	648	912	965	1 339	1 360	1 396
Villeveyrac	500	428	288	396	577	823	792
Vic-la-Gardiole	140	144	248	325	513	614	701
Mireval	145	132	276	440	525	545	556
Montbazin	195	180	256	292	354	462	331
Balaruc-le-Vieux	95	80	492	689	780	917	1 050
Loupian	160	224	316	408	464	520	544
Bouzigues	300	300	272	269	336	383	430
SCoT du Bassin de Thau	22 300	24 268	26 669	27 484	34 448	35 471	36 806

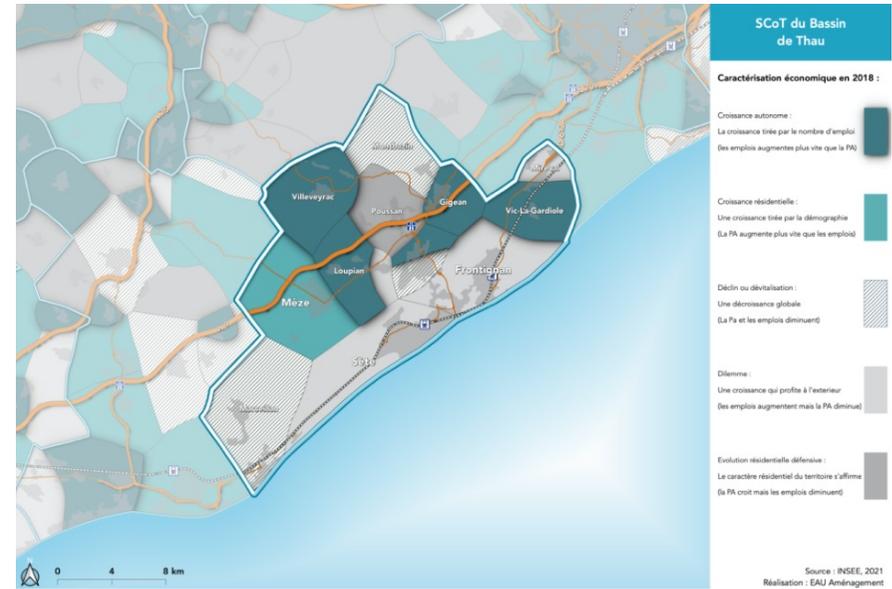
- La nature de ces pôles est cependant très différente : Sète se détache, avec un taux de concentration de l'emploi en accroissement, de 132 %, alors que les autres pôles sont de fait plus résidentiels, avec un taux de concentration de moins de 100 %, nettement moins « polarisant ».

Définition : Le taux de concentration de l'emploi est le rapport entre les emplois sur place et les actifs occupés résidents. Supérieur à 100 %, il signifie que le territoire est un pôle d'emploi qui attire les habitants des territoires voisins pour l'emploi. Inférieur à 100 %, il signifie que le territoire est polarisé par l'extérieur pour ce qui concerne les emplois.

- Les 4 pôles comptant plus de 2000 emplois représentent 75 % de l'emploi total du Bassin ; en 1975, ils représentaient 84 % de l'emploi de l'époque, essentiellement en raison de l'affaiblissement des capacités industrielles de Sète, qui est passée, de 1975 à 2018, de 59 à 45 % des emplois du territoire.
 - Cette évolution a été surtout marquée par la « crise -industrielle » des années 1990/2000, les proportions étant plus stables depuis.



- Néanmoins, dans la dernière période ce sont les Communes dotées à l'origine du nombre d'emplois limité qui ont présenté le profil de croissance le plus soutenu (en particulier Vic-La-Gardirole et Villeveyrac).
- Du point de vue économique, les communes du territoire présentent des profils très variés. Le rapport relatif entre croissance de l'emploi et croissance de la ressource humaine, la population active (PA) permet d'analyser des « profils de croissance » spécifiques :



Un territoire actif qui n'est cependant pas un pôle d'emploi

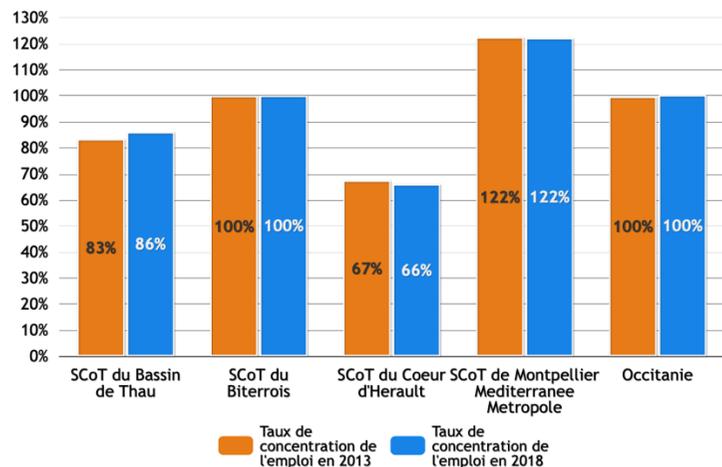
Au global, ces différences de croissance entre les territoires héraultais aboutissent à une concentration « métropolitaine » de l'emploi, particulièrement sensible pour le bassin de Thau, étant donné sa proximité géographique avec l'agglomération de Montpellier.

Un nombre important d'habitants du bassin de Thau travaillent dans cette agglomération, ce qui donne un rapport emplois/habitants spécifique, inférieur à 100 % pour le total du territoire (86 % en 2018), en accroissement cependant depuis 2013 en raison de la croissance des emplois pendant cette période.



Taux de concentration de l'emploi en 2013 et 2018 :

Source : INSEE 2021



On voit bien que la proximité à Montpellier est un élément essentiel : le Biterrois est plus autonome car plus éloigné de Montpellier ; le Cœur d'Hérault est moins autonome, car plus proche...

Cette relative dépendance économique se traduit dans les déplacements, avec, en 2018, 14 409 actifs habitant le territoire qui vont travailler au dehors, et seulement 7 439 travailleurs habitant à l'extérieur qui viennent travailler dans le Bassin des Thau. Une partie des ressources humaines du territoire lui échappe, ce qui contribue à limiter le niveau de ses performances économiques.

Un territoire tertiarisé depuis longtemps

Le territoire est très anciennement lié à l'économie tertiaire : dès 1968, les emplois productifs deviennent moins nombreux que les emplois présentsiels. Ils représentent aujourd'hui seulement 26 % des emplois du territoire.

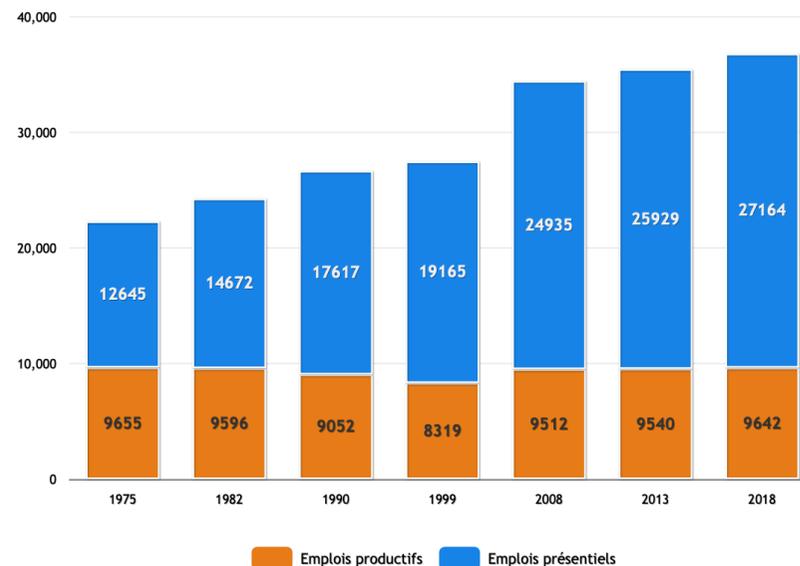
Mais ce qui caractérise le Bassin de Thau n'est pas cette évolution tertiaire : elle a lieu, à des niveaux divers, dans toute l'économie française, et, plus largement, dans tous les pays développés. Elle est particulièrement à l'œuvre dans tous les territoires littoraux.

Mais, souvent, cette mutation aboutit à une stagnation ou à une diminution du total des emplois locaux, les emplois présentsiels peinant à remplacer les emplois productifs, notamment industriels.

- ➡ Dans le Bassin de Thau, à rebours des évolutions généralement observées, les emplois présentsiels se développent rapidement, les emplois productifs se maintenant sur le long terme.

Nombre d'emplois productifs et présentsiels depuis 1975 :

Source : INSEE 2020



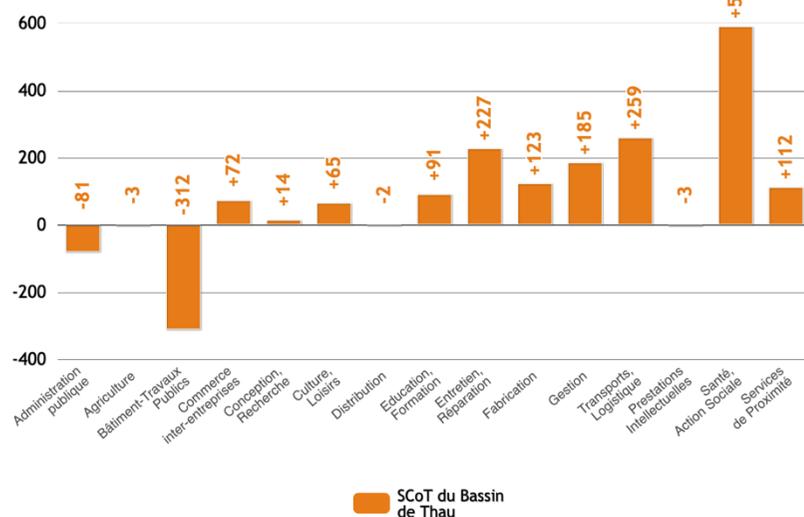
Définition : les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont des activités de production de biens et de fourniture de services majoritairement consommés hors de la zone.

- L'analyse de la répartition fonctionnelle de l'évolution des emplois dans la dernière période permet de montrer comment cette substitution/progression se réalise, et quelles sont les fonctions en accroissement ou en diminution.

Évolution absolue des emplois par fonctions économiques (2013-2018) :

Source : INSEE 2020



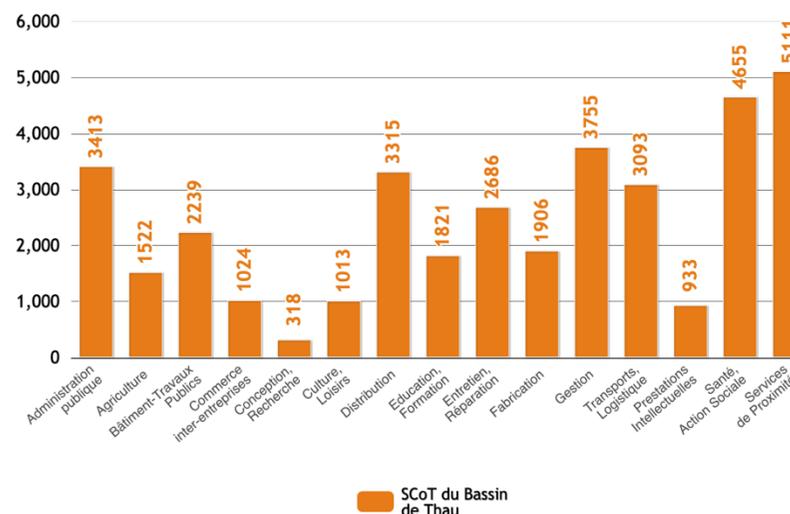
- Ce sont précisément les fonctions de santé, d'action sociale, de transports et logistique, de distribution, qui montrent la plus forte progression, les baisses étant concentrées sur le BTP, en lien avec la crise immobilière récente, mais de façon sans doute aggravée par la relative faiblesse des

constructions dans le territoire depuis la « reprise » des années 2011/2012. (retards sur certains programmes, etc.).

- Contrairement à beaucoup de territoires, la fonction agricole au sens large maintient ses emplois. Ce sont, au global, les fonctions où le territoire est fort qui progressent,
- Plus de la moitié de l'accroissement des emplois (58 %) est donc dû à la base publique, para-publique ou liée à l'action publique, ce qui est rare dans un territoire non-métropolitain, dans le contexte d'un recentrage des emplois publics dans les grandes villes.
- Cet état de fait témoigne sans doute d'un effort spécifique des collectivités du secteur (emplois publics mais également emplois privés soutenus d'une façon ou d'une autre par les collectivités).

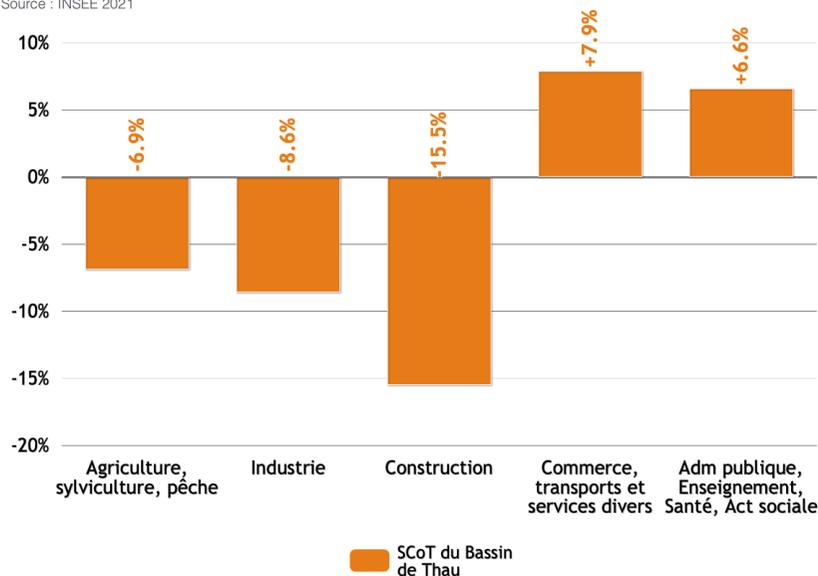
Emplois par fonctions économiques en 2018 :

Source : INSEE 2020



Évolution relative des emplois par grands secteurs économiques (2013-2018)

Source : INSEE 2021



- Cette évolution montre une situation industrielle moins préoccupante qu'on ne le dit souvent, avec, cependant, des évolutions internes fortes, et des besoins de qualifications nouveaux ;
- Que la construction recule fortement, comme l'analyse fonctionnelle l'avait montré ;
- Que le commerce et le transport (y compris les activités portuaires) connaissent une progression importante, confirmant une vocation spécifique du Bassin de Thau sur ce secteur ;
- Que les emplois d'administration publique, d'enseignement, d'action sociale stricto-sensu progressent, comme on l'a vu, notamment dans le secteur de la santé et de l'action sociale.

➔ Si l'on analyse la situation par rapport, non plus aux fonctions économiques, mais aux grands secteurs économiques classiques, on remarque :

- Que l'agriculture/viticulture/pêche perd une part de ses emplois directs, que l'analyse fonctionnelle précédente avait regroupé de façon transversale avec des emplois indirects, qui, eux, connaissent une progression importante ;
- Que l'industrie régresse : les fonctions de fabrication sont en accroissement, et les emplois de gestion et de marketing s'accroissent également, mais les fonctions « support » moins qualifiées (transport, gardiennage, par exemple) sont souvent sous-traitées et apparaissent dans les transports ou les services.



► Un équilibre économique ?

Note : Les chiffres des grands secteurs économiques et des activités fonctionnelles sont fondés sur des catégories qui ne répondent qu'imparfaitement à la description économique du territoire du Bassin de Thau.

En particulier, le phénomène touristique, élément transversal (qui appartient aux services, au BTP, aux transports, au commerce) ne se laisse pas appréhender aisément par l'analyse classique.

Devant la difficulté d'obtenir des chiffres prenant l'ensemble des paramètres du « phénomène touristique » (activités directement touristiques comme l'hébergement, mais également activités induites comme les activités de service aux personnes ou aux entreprises présentes en fonction des flux touristiques, et activités connexes comme l'artisanat en direction des résidences secondaires), nous avons recouru à une méthodologie spécifique d'analyse transversale, adaptée de surcroît à l'échelle d'un SCoT.

Une approche pratique a été choisie pour l'analyse, qui part d'un double constat à propos du territoire du Bassin de Thau : De prime abord, l'économie locale est « dopée » par des revenus tirés du tourisme et des résidences secondaires, c'est-à-dire par des flux économiques engendrés par des consommateurs et des investisseurs qui disposent de revenus acquis en-dehors du territoire.

Au sein de ces flux d'origine externe, il y a lieu de distinguer :

- Le tourisme « marchand » (qui n'appartient pas au domaine de l'investissement, mais de la consommation), qui est une activité exportatrice (à l'échelle du territoire), classique du point de vue de la production de services. Les flux qui sont liés à ces résidences secondaires retentissent, de façon distincte, sur toutes les activités locales et pas seulement sur les secteurs généralement considérés comme touristiques ;
- Le résidentiel secondaire, qui est une activité à base de consommation (qui retentit pareillement sur toute l'activité locale) et d'investissement, dont les résidents viennent tous de l'extérieur du territoire et dont les durées de séjour sont plus faibles que celles des résidents principaux.

- Ces problématiques aboutissent à distinguer deux catégories et quatre sous-catégories :

- La production de biens et de services, elle-même répartie en production hors tourisme et en tourisme marchand ;
- Le résidentiel, qui se décompose en résidentiel principal et résidentiel secondaire.

Méthodologie :

L'analyse part de la Nomenclature des Activités Française (NAF), révisée en 2008 (rev2), niveau des sous-classes, qui comprend une liste ordonnée de 732 activités.

Pour chaque commune du territoire, ces activités ont été réparties dans les 4 fonctions indiquées lorsque l'activité pouvait être rattachée principalement à une de ces fonctions. Les activités non directement rattachables ont été finalement ventilées comme la somme des activités rattachables de leur classe.

Au final, la totalité des emplois et des établissements des communes concernées est donc ventilée selon ces quatre catégories fonctionnelles, sans recouvrement de catégorie, et sans retraitement.

Des contrôles de cohérence sont effectués en fonction des données disponibles.

Le tableau de la page suivante fournit la répartition des emplois totaux du territoire en 2013 et 2018.

Définition :

Par tourisme, on entend ici le « tourisme marchand », celui qui appartient aux hôtels, campings, résidences de tourisme.

Les résidences secondaires ne sont pas considérées, du point de vue de la comptabilité nationale, comme des activités commerciales ou de consommation, mais, principalement, comme des activités d'investissement. Nous les distinguons donc du tourisme marchand.

Mais, pour apprécier le « phénomène touristique » dans toute son ampleur, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui procurent au territoire des flux économiques temporaires provenant de résidents externes, il faut évidemment ajouter tourisme + résidences secondaires.



Tableaux des évolutions 2013/2018 des emplois ventilés entre production, tourisme résidentiel principal et secondaire

(Source : INSEE, comptes régionaux, traitement e :A.U., 2022)

Emplois (CDI+CDD) - unité : nombre d'emplois 2018

2018	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
Salariés	9 214	92,30%	6 670	57,64%	7 791	71,30%	3 311	76,56%	26 986	73,32%
Non salariés	769	7,70%	4 901	42,36%	3 136	28,70%	1 014	23,44%	9 820	26,68%
Total général	9 983	27,12%	11 571	31,44%	10 927	29,69%	4 325	11,75%	36 806	100,00%

Emplois (CDI+CDD) - unité : nombre d'emplois 2013

2013	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	%	TOTAL	%
Salariés	10 300	94,20%	6 661	61,97%	7 704	74,24%	2 638	77,31%	27 302	76,97%
Non salariés	634	5,80%	4 087	38,03%	2 673	25,76%	774	22,69%	8 169	23,03%
Total général	10 934	30,83%	10 748	30,30%	10 377	29,25%	3 412	9,62%	35 471	100,00%

On voit que le tourisme au sens large représente presque 40 % des emplois du territoire, les 60 autre % étant liés aux activités productives (industrie et services) hors tourisme et aux activités liées aux résidents principaux (population permanente).

- Cette proportion est en augmentation, le territoire devenant « de plus en plus touristique ».
- Les résidences secondaires permettent une part non négligeable des emplois touristiques du territoire (11,75 % en 2018).
- Cette part est en accroissement relatif, le nombre de résidences secondaires augmentant de 1 200 unités depuis 2013 (la proportion restant cependant presque identique) et les dépenses des résidents secondaires, donc les emplois induits par leur présence, étant également en augmentation.

La production (biens et services) hors tourisme, le tourisme (hors résidences secondaires) et les résidences principales induisent trois « blocs » d'emploi (autour de 10 000) équivalents en nombre, le territoire étant donc marqué par cette trilogie : « tourisme / économie productive / économie résidentielle ».

- Contrairement à ce qui est quelquefois allégué, le territoire est donc plutôt équilibré sur le plan économique.
- La « tertiarisation » du Bassin de Thau est donc, ancienne, forte, en accroissement... mais s'est accompagnée du maintien (en emplois, pas en proportion) d'activités productives et de la montée en charge du tourisme.
- Le Bassin de Thau n'est donc pas « tourné vers lui-même » ou vers ses seuls habitants, il produit pour l'extérieur, que ce soit pour des biens



(industrie), des services (services aux entreprises) ou pour des personnes extérieures (tourisme).

Définitions

La valeur ajoutée (VA) est un indicateur économique qui mesure la valeur ou la richesse créée par une entreprise, un secteur d'activité ou un agent économique au cours d'une période donnée (ici une année).

La valeur ajoutée est définie comme la différence entre la valeur finale de la production (chiffre d'affaires) et la valeur des biens consommés par le processus de production (consommations intermédiaires, comme les matières premières).

Elle exprime l'accroissement de valeur que l'entreprise apporte du fait de son activité.

► Une richesse produite en accroissement, de plus en plus touristique

Cette réalité économique du Bassin de Thau se lit également, de façon encore plus nette, dans la valeur ajoutée produite par le territoire, c'est-à-dire la richesse générée par son activité.

Celle-ci se monte, en 2018, à 2,657 milliards d'Euros, en accroissement (faible, par rapport aux périodes précédentes) de 5 % depuis 2013.

Le tourisme et les résidences secondaires progressent et dépassent 41 % du total.

Malgré une productivité apparente du travail (valeur ajoutée par emploi) nettement supérieure aux autres activités, la production régresse en proportion, poursuivant une tendance ancienne.

Méthodologie

Dans les tableaux ci-dessous la valeur ajoutée de chaque catégorie fonctionnelle est obtenue par affectation de la valeur ajoutée par emploi sur la base d'une extrapolation des données régionales.

Il s'agit donc dans ce dernier cas d'une estimation, elle aussi confrontée à des tests de cohérence.

La productivité apparente du travail est la valeur ajoutée divisée, pour chaque secteur d'activité, par le nombre d'emplois du périmètre considéré.

Elle est dite apparente, car son origine n'est pas connue avec certitude : elle peut provenir du travail, mais aussi, par exemple, de l'intensité de la consommation de capital, etc.



Tableaux des évolutions 2013/2018 de la valeur ajoutée ventilée entre production, tourisme résidentiel principal et secondaire – Unité : K€

(Source : INSEE, comptes régionaux, traitement E.A.U., 2022)

Valeur Ajoutée - unité : K€ en 2018

2018	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE		TOTAL	%
Total général	780 671	29,38%	785 092	29,54%	776 582	29,22%	315 048	11,86%	2 657 393	100,00%

Valeur Ajoutée - unité : K€ en 2013

2013	PRODUCTION HORS TOURISME	%	TOURISME	%	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	%	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE		TOTAL	%
Total général	790 987	32,58%	688 237	28,35%	713 894	29,40%	234 715	9,67%	2 427 834	100,00%

Productivité apparente du travail - par emploi - 2013 et en 2018 - En Euros

PRODUCTIVITE	PRODUCTION HORS TOURISME	TOURISME	FONCTION RESIDENTIELLE PRINCIPALE	FONCTION RESIDENTIELLE SECONDAIRE	TOTAL
Productivité apparente du travail - par emploi - 2018	78 200 €	67 850 €	71 070 €	72 844 €	72 200 €
Productivité apparente du travail - par emploi - 2013	72 342 €	64 034 €	68 796 €	68 791 €	68 446 €
Evolution 2011/2016	8,10 %	5,96 %	3,31 %	5,89 %	5,49 %

■ Une crise ancienne, une crise récente, et la sortie de crise

➤ Au total, le Bassin de Thau, sur le plan économique, est le produit d'un développement industriel marqué par une crise majeure dans les années 1990, une reprise vigoureuse via une forte tertiarisation ensuite, puis un effet net de la crise de 2008, avec une faible reprise après 2011.

➤ La question posée est donc celle des moyens de dynamiser cette « reprise molle », en prenant en compte à la fois l'équilibre du territoire, son potentiel productif du territoire, son orientation de plus en plus tournée vers les services et le tourisme, sa capacité à « mettre en scène » des activités fortement identitaires et sa trajectoire globalement positive, malgré les crises.

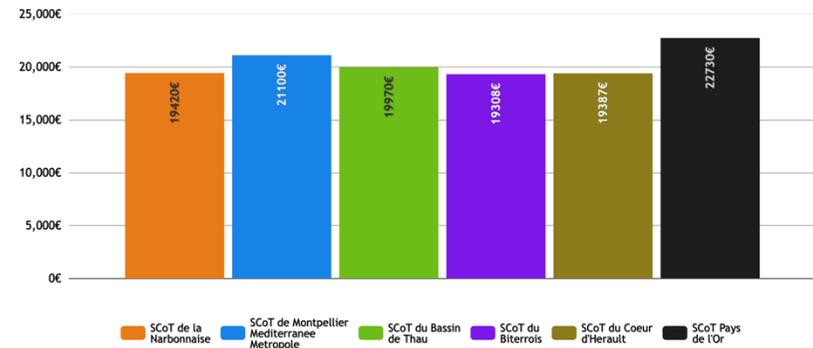


Des revenus qui se différencient peu des territoires voisins

- Les revenus des habitants du territoire du SCoT se caractérisent, d'abord, par une part importante des revenus de transfert et notamment des retraites, en fonction des spécificités démographiques du territoire (34 % de retraités en 2018).
 - Seule la Narbonnaise montre une proportion plus faible de retraités, le Biterrois étant proche du Bassin de Thau.
- Ces revenus sont très proches de ceux des territoires voisins, l'agglomération de Montpellier présentant des revenus seulement un peu plus élevés (alors que très souvent, on rencontre les revenus élevés dans les grandes villes), tandis que seuls se détachent ceux du Pays de l'Or.
 - Seuls les déciles supérieurs montrent une véritable différence avec MMM et le Pays de l'Or.

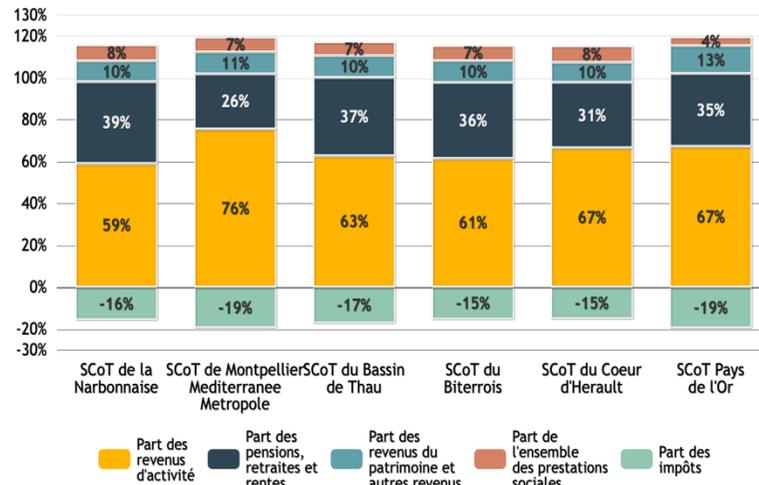
Médiane du niveau de vie par mois en 2018

Source : INSEE 2020



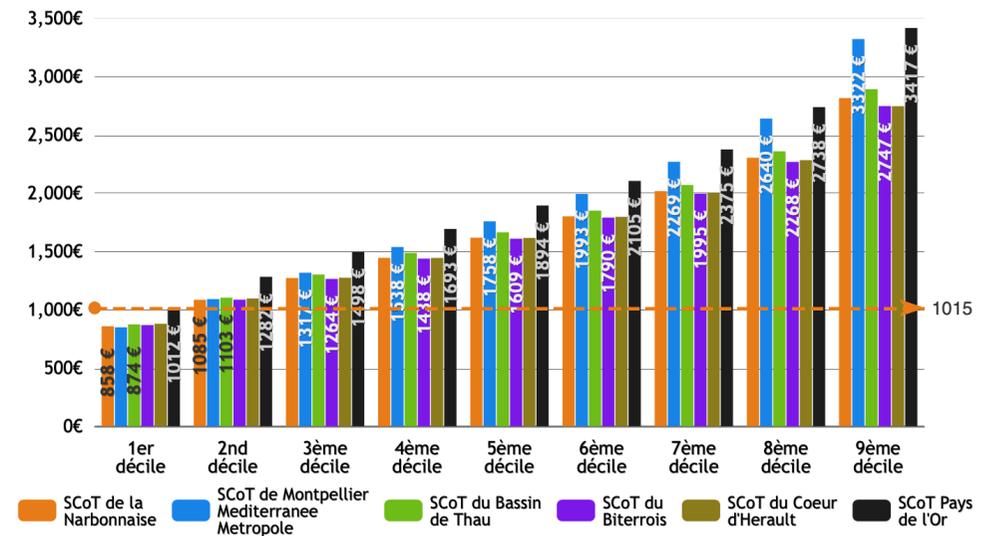
Décomposition du revenu en 2018

Source : INSEE 2020



Revenus disponible par mois en décile en 2018

Source : INSEE 2020



➡ Dans le bassin de Thau, on voit comme partout l'effet « égalisateur » des transferts sociaux, mais également le fait que ces transferts sont relativement plus faibles qu'ailleurs, même pour les revenus les moins élevés.

- Comme beaucoup de territoires plus ruraux, les revenus sont moins dissemblables que dans les villes, et le niveau des transferts sociaux s'en ressent.

Note. Deux éléments permettent d'apprécier les revenus du territoire : L'origine des revenus, et notamment la part des revenus provenant de prestations sociales (hors retraites).

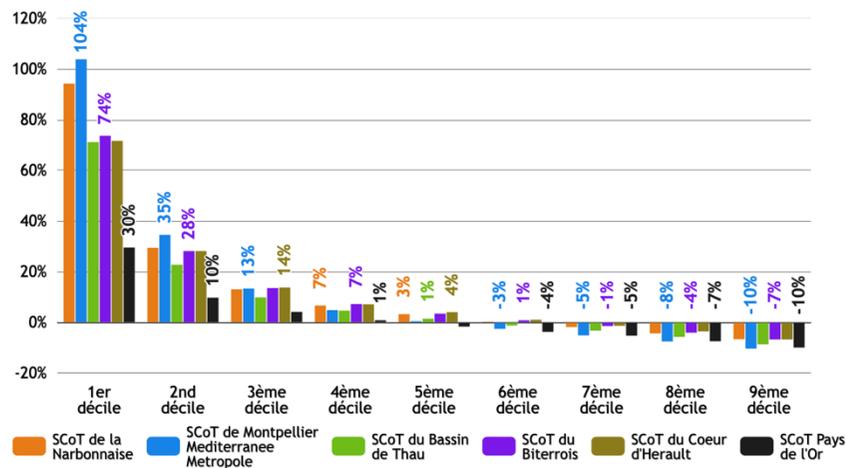
Celle-ci peut ainsi être analysée à partir de l'écart entre les revenus déclarés et revenus effectivement disponibles après transfert sociaux.

➡ La pauvreté est de même niveau que dans les territoires voisins, avec des chiffres qui sont cependant élevés ;

Définition : Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). En Europe, le seuil de 60 % du niveau de vie médian a été choisi.

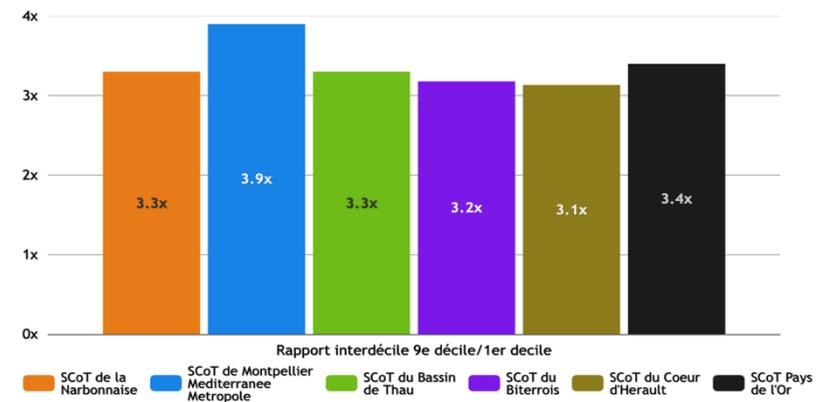
Écart entre le revenu déclaré et le revenu disponible en 2018

Source : INSEE 2020



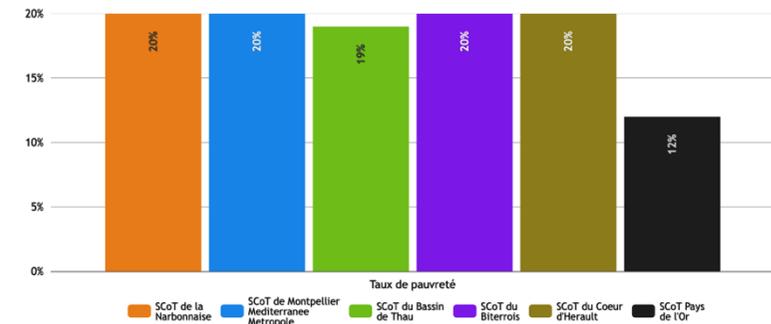
Rapport entre le 1er et le 9ème décile des revenus disponible en 2018

Source : INSEE 2020



Taux de pauvreté en 2018

Source : INSEE 2020



➡ Au total, les caractéristiques sociales du Bassin de Thau diffèrent peu de celles des territoires de comparaison, et même de celles de MMM, bien que le contexte d'une grande ville soit différent. Ces revenus, qui, en quelque sorte, constituent un résumé de la réalité économique du territoire, sont de niveau moyen, avec des écarts internes relativement faibles, malgré des poches de pauvreté persistantes.

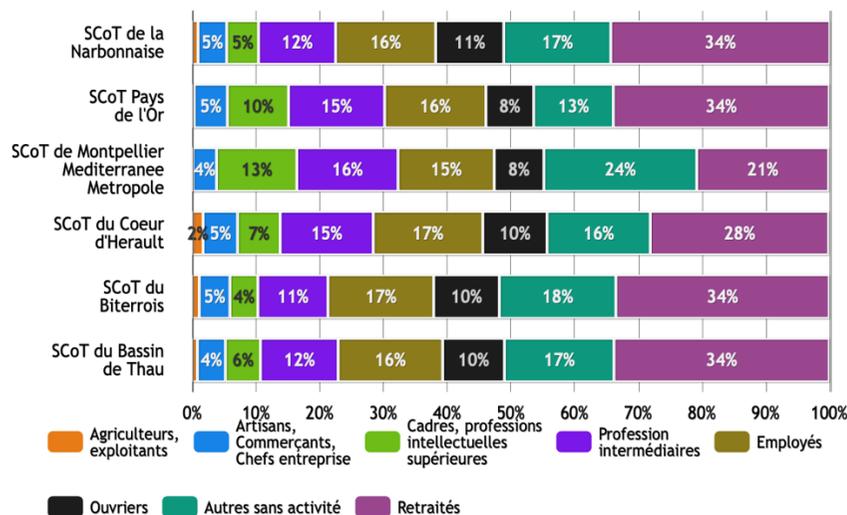


Des catégories socio-professionnelles dominées par les retraités

- Les catégories socio-professionnelles (CSP) du territoire expliquent ces revenus, avec une forte proportion de retraités, 16 % d'employés et une faible proportion de cadres :

Part de la population par CSP en 2018 :

Source : INSEE 2021

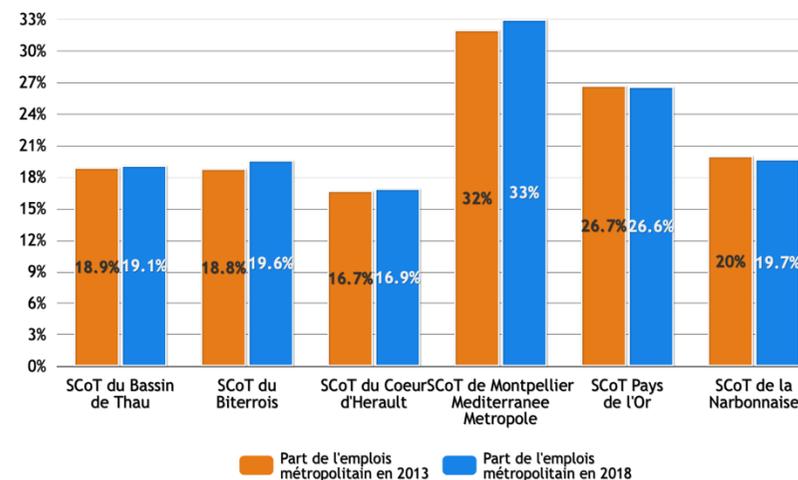


Des emplois métropolitains en faible nombre

- Les fonctions métropolitaines supérieures permettent de cerner, au-delà de la proportion de cadres, la typologie des emplois du territoire.

Parts de l'emploi métropolitain en 2013 et 2018 :

Source : INSEE 2020



- Ces fonctions « métropolitaines » (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs), traditionnellement faibles dans les espaces ruraux, représentent un peu plus de 7 000 emplois dans le Bassin de Thau, sans évolution notable pendant la dernière période, après une hausse après les années 80.
- En revanche, au sein de ces emplois métropolitains, les emplois d'encadrement (cadres et chefs d'entreprises des 5 fonctions métropolitaines) progressent un peu plus nettement.

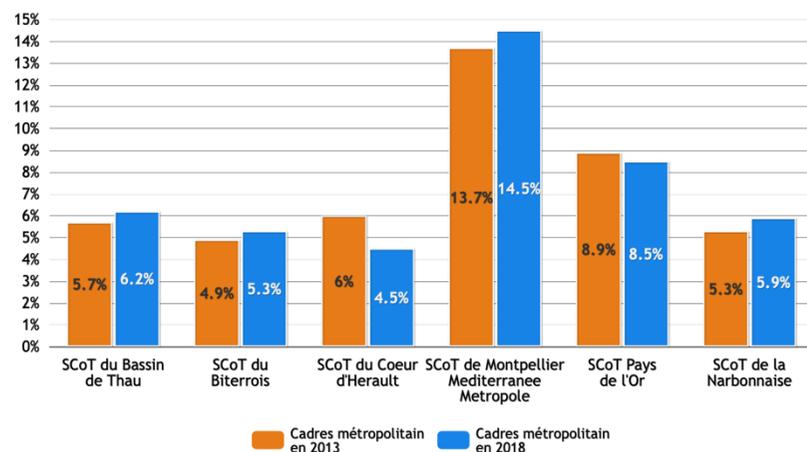
Cette évolution montre une « montée en gamme » limitée, mais réelle, du territoire par rapport à ces emplois stratégiques, dits « de



commandement », qui conditionnent pour une part importante sa capacité à assurer lui-même certains moyens de son développement.

Parts de l'encadrement métropolitain en 2013 et 2018 :

Source : INSEE 2020



Un taux de chômage élevé, indépendant des créations d'emplois

- L'homogénéité relative des territoires du littoral languedocien se marque également par un chômage élevé.
- En particulier, si le niveau du chômage est différencié, le profil d'évolution de la courbe est presque homogène entre les différents territoires, alors que la courbe d'évolution de l'emploi est, elle, très différente selon les territoires. Sur ce plan, le Bassin de Thau se classe au milieu de l'éventail des courbes, entre la courbe de Montpellier et celle d'Agde-Pézenas.
- La conclusion est que le taux de chômage (qui est le rapport entre les chômeurs indemnisés de catégorie A et le nombre des actifs) dans le littoral languedocien évolue, pour beaucoup, en fonction du nombre des actifs (qui comprennent les chômeurs au sens de l'INSEE).
- Le nombre des actifs a partout nettement augmenté depuis les années 80, le rythme d'accroissement étant désormais plus faible, ce qui explique en partie la tendance baissière de la courbe depuis 2016 (tendance nationale, plus marquée ici).
- Ces évolutions des actifs sont visiblement corrélées aux soldes migratoires, très forts pendant la période 1975/2012 : les taux de chômage élevés sont liés à l'accroissement important des actifs, dont une part provient de migrations internes à la France.
- Le niveau de chômage est donc largement lié à l'afflux d'actifs, et pas seulement au niveau général de l'activité économique.

L'analyse de la situation sociale des territoires littoraux du Languedoc montre une certaine homogénéité de leur évolution : on retrouve les mêmes chiffres et les mêmes proportions d'un bout à l'autre du littoral de la Région.

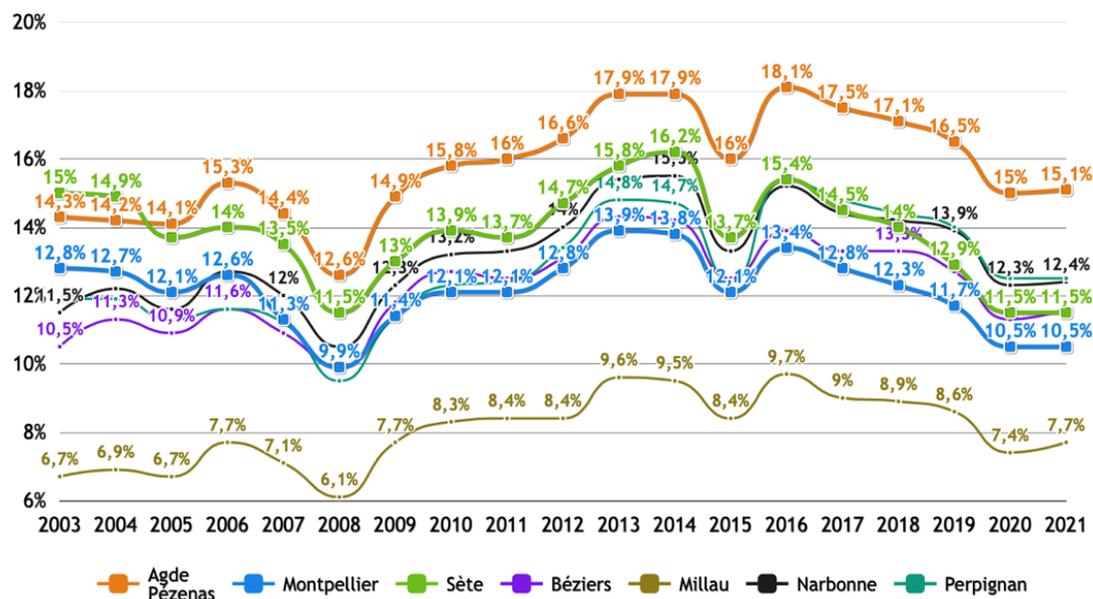


L'afflux d'actifs, chômeurs et non-chômeurs, que l'on constate dans tous ces territoires, y compris le Bassin de Thau, est une des conséquences de l'attractivité générale du littoral languedocien, de sa situation géographique au sud de la France, du caractère « résidentiało-touristique » de son profil de développement.

- En conséquence, pour l'avenir, l'évolution du nombre des actifs et donc, très souvent, du solde migratoire des populations en âge de travailler, commandera une partie des chiffres de l'activité et du chômage du Bassin de Thau sur le long terme...

Taux de chômage au 1er trimestre par zone d'emplois :

Source : INSEE 2021



« Zoom » sur les activités économiques identitaires

Les productions spécifiques au sein de l'emploi total du territoire			
Activités	2018	2013	Evolution 2018/2013
Agriculture*	1 522	1 603	-5,05%
Tourisme/loisirs **	15 806	14 160	11,62%
Ports **	2 890	2 525	14,46%
Total productions spécifiques	18 572	18 288	1,55%
Emploi total	37 080	35 470	4,54%
% de l'emploi total	50,09%	51,56%	

* Chiffres RP INSEE

** Estimation

Des activités spécifiques

Un « terroir économique »

- Au-delà des secteurs classiques de l'analyse économique territoriale (secteur primaire, industrie, services aux personnes et aux entreprises, commerce, BTP, transports...), le Bassin de Thau exprime, le potentiel d'une interface terre/mer, de façon peut-être plus nette que dans le reste de la façade méditerranéenne française.
- Cette interface terre/mer a donné lieu, au fil du temps, au développement d'activités agricoles et viticoles, conchylicoles, portuaires, littorales, touristiques, de loisirs, qui, toutes ensemble, regroupent une proportion importante des activités économiques et des emplois du territoire.
- L'addition : ports + conchyliculture + agriculture/viticulture + tourisme et loisirs représente en effet la moitié des emplois, ces emplois sont en accroissement, bien que la diminution relative des emplois agricoles fasse régresser légèrement leur poids au sein de l'économie du territoire.
- Nous détaillerons plus précisément, dans les pages qui suivent :
 - La conchyliculture
 - L'agriculture et la viticulture
 - Les activités portuaires
 - Le tourisme

Nous y ajoutons des éléments sur les projets de « croissance bleue » de Sète Agglopôle Méditerranée,

Tableaux des évolutions 2013/2018 des emplois des productions spécifiques
Cette estimation ne constitue qu'un ordre de grandeur
 (Source: INSEE, estimation E.A.U., 2022)



La conchyliculture

- Le SMBT définit l'importance de cette activité primaire en indiquant : « depuis la moitié du XIX^{ème} siècle, le bassin de Thau est le berceau d'une activité conchylicole qui est devenu au fil du temps un élément structurant du présent et de l'avenir de la lagune. Les collectivités ont fait de cette vocation conchylicole et de pêche une priorité au sein des stratégies d'aménagement du territoire ».

L'activité conchylicole est une activité emblématique du territoire, et plus largement, de l'identité départementale et régionale.

- La production à Thau et sa façade maritime représentent 80% de la production méditerranéenne.

La conchyliculture est la seconde activité agricole régionale après la viticulture.

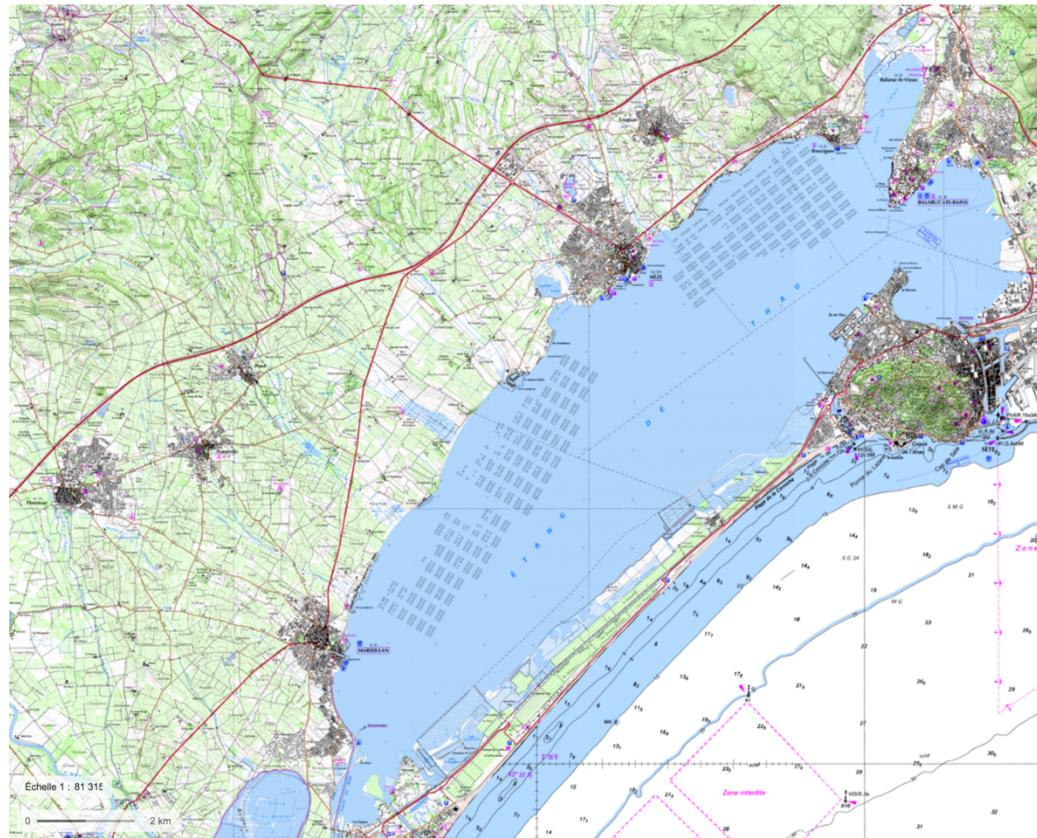
Dans le territoire du SCoT cette production, qui est la plus importante de la façade méditerranéenne française, est développée dans deux espaces différents :

- Dans l'étang de Thau : sur les 7.500 ha de lagune, 352 ha sont concédés en parcs à huîtres (l'autre site de production lagunaire est situé à Leucate) ;
- En mer : 3 300 ha sont réservés à la culture marine, principalement des moules.

Au total, la production est d'environ 9.000 tonnes d'huîtres par an et 6.000 de moules (3.000 tonnes dans la lagune et 3.000 tonnes à la mer). Cette activité traditionnelle s'exerce sur des parcelles concédées par l'État sur le domaine maritime. Elle représente environ 10 % de la production nationale d'huîtres.

Situation des concessions conchylicoles dans la lagune de Thau

(Source: SHOM, IGN, 2022)



La réalité économique de la conchyliculture est forte : selon le Comité Régional Conchylicole de Méditerranée (CRCM), plus de 600 producteurs qui se regroupent dans 480 exploitations, la plupart d'entre elles étant familiales.

Elle procure 2000 emplois directs et autant d'emplois indirects (entretien des bateaux, moteurs, transport et livraison, etc.), ce qui représenterait un peu plus de 5 % des emplois du territoire du Bassin de Thau.



- ➔ Le port du Mourre Blanc, à Mèze, est le plus grand port conchylicole de Méditerranée, avec 136 exploitants, auxquels s'ajoutent une vingtaine d'entreprises installées sur le site des Amoutous–Campagne. Le tout représente environ 600 emplois directs pour une production estimée à 2 500 tonnes, soit environ un quart de la production du territoire.

D'autres ports (Mèze, Marseillan Les Mazets, Sète Le Barou) complètent le dispositif permettant l'exploitation des concessions.

- ➔ Le secteur est également confronté à un ensemble d'évolutions, d'opportunités et de menaces : confronté depuis un certain temps à la menace des maladies de l'huître, la conchyliculture est interpellée par la qualité des eaux et donc par les rejets des activités humaines, aussi bien en mer que dans la lagune, et par les effets du réchauffement climatique (montée des eaux / augmentation de la température).

La conchyliculture est en effet une sentinelle de l'état de santé des milieux aquatiques, et par conséquent de la bonne intégration des activités humaines à proximité du littoral.

- ➔ Face à ces menaces, le secteur évolue, notamment au travers de deux actions :

- **Une étude sur le schéma d'aménagement des zones conchylicoles du bassin de Thau** a été lancée. Pilotée par le

La lagune de Thau est connue depuis l'antiquité pour ses coquillages, mais la véritable culture organisée date du début du siècle dernier. Seule l'huître plate est originaire de l'étang. Ce gisement naturel a presque totalement été épuisé par des prélèvements trop importants et des maladies. En 1883 l'huître portugaise a été introduite. Mais en 1970, une épizootie considérable a détruit les stocks. C'est à cette époque que l'huître japonaise (*Crassostrea gigas*) a été introduite dans l'étang. De croissance plus rapide, cette dernière a aujourd'hui complètement remplacé l'huître portugaise. Elle constitue actuellement 98% de la production totale nationale.

Environ un quart de la production de coquillages sur l'étang de Thau est consacré à l'élevage des moules (mytiliculture). La moule cultivée en Méditerranée est la Gallo Provincialis, un coquillage à la chair rouge et particulièrement goûteuse.

Qu'il s'agisse d'huîtres ou de moules, les coquillages possèdent des qualités gustatives mais aussi nutritives exceptionnelles : ils sont pauvres en graisse, peu caloriques, très riches en iode, en oligo-éléments, en protéines et en vitamines.

Syndicat mixte du bassin de Thau, elle vise à soutenir et pérenniser cette activité prioritaire de la lagune de Thau, dont la gestion des zones conchylicoles reste complexe car soumise à un enchevêtrement de textes législatifs et à une multiplicité de compétences.

Inscrit au Schéma de Cohérence Territoriale, le schéma d'aménagement des zones conchylicoles a pour objectif d'améliorer l'aménagement de ces zones pour garantir un développement pérenne de ces activités.

Il vise aussi à renforcer l'identité conchylicole propre au bassin de Thau tout en offrant de nouvelles opportunités de diversification d'activités attendues par une partie

des professionnels. Financée dans le cadre du DLAL FEAMP Thau et sa bande côtière (fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche), cette étude va permettre d'élaborer un schéma d'aménagement général pour l'ensemble de la lagune ainsi qu'un schéma pour chaque port.



SIGLE du FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

(Source: UE, 2022)



- **Le contrat de filière** : afin de trouver des solutions aux problématiques du secteur, de pérenniser l'activité des entreprises et impulser une nouvelle dynamique de développement, l'État, la Région et le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée (CRCM) ont mené un travail d'éco-construction avec les partenaires techniques et institutionnels (Département de l'Hérault, Sète Agglopôle Méditerranée, Commune de Leucate, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Cépralmar, Lycée de la Mer de Sète, Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Ifremer, CPIE du Bassin de Thau, CCI de l'Hérault, Syndicat RIVAGE, Département de l'Aude, SAFER Occitanie, Agglomération du Grand-Narbonne, Communauté de Communes de la Domitienne...), auquel 150 conchyliculteurs ont participé activement, pour définir un contrat de filière. Cette démarche a permis de définir trois orientations stratégiques :
 - Développer l'adaptabilité et la résilience des écosystèmes face aux changements climatiques et aux pressions sanitaires, en créant une écloserie-nurserie sur la zone halieutique de Sète-Frontignan, en diversifiant et sécurisant les productions, en modernisant les outils de productions, et en créant un environnement de production durable ;

- Accompagner les entreprises au quotidien et sécuriser les espaces de production, en développant des méthodes de production plus durables, en accompagnant les installations-reprises et transmissions d'entreprises, en préservant le foncier conchylicole et en installant un observatoire technico-économique de la filière ;
- Promouvoir la conchyliculture et ses produits, en faisant la promotion des produits, en partageant et en formant à des pratiques plus durables, en communiquant sur les différents métiers, en développant de nouveaux marchés et de nouvelles activités, en garantissant la qualité des produits via notamment l'obtention de signes officiels de qualité (par exemple : IGP Huitre de Thau).
- Dans le cadre des fonds européens, une réflexion a été menée pour revaloriser l'image des produits à l'aide d'une communication ciblée sur les éléments spécifiques des productions méditerranéennes : consistance charnue, croissance rapide, techniques d'élevage en suspension sur tables, collage des naissains à la main, élevage en eau profonde...

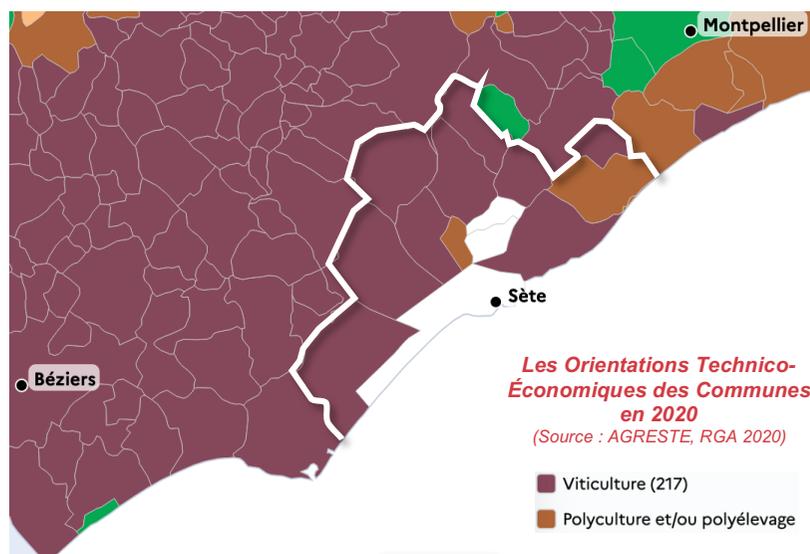
Ce projet porté par le CRCM ne va pas à l'encontre des appellations locales mais au contraire vise à les valoriser à travers deux identités partagées « **Huitre de Méditerranée** » et « **Moule de Méditerranée** ».



L'agriculture et la viticulture

Une viticulture omniprésente

- La première caractéristique de l'agriculture du Bassin de Thau est la présence forte de la viticulture :
 - sur 11 communes qui présentent des surfaces agricoles, 9 ont comme principale orientation technico-économique (OTEX) la viticulture.
 - Seules deux communes (Mireval et Bouzigues), en lien avec la plaine côtière montpelliéraine, sont cataloguées comme pratiquant principalement la « polyculture/poly élevage ».



Un repli rapide du nombre des exploitations

Les premiers résultats du recensement général agricole (RGA) réalisé par l'AGRESTE montrent un double phénomène :

- De 2010 à 2020, la Surface Agricole Utile (SAU) évolue à la baisse de façon relativement limitée (- 107 hectares en 10 ans, soit - 1,69 %), la SAU de 2020 étant de 6 229 hectares à l'échelle du SCoT.

Les Surfaces Agricoles Utiles des Communes en 2020 et 2010

(Source : AGRESTE, RGA 2020)

Produit	SAU moyenne 2020	SAU moyenne 2010	Variation SAU moyenne 2020/2010	SAU totale 2020	SAU totale 2010	Variation SAU totale 2020/2010	% d'évolution SAU totale 2020/2010
Sète	0	0	0	0	0	0	0,00%
Frontignan	9,2	7,6	1,6	699	690	9	1,30%
Mèze	23,6	17,6	6	1 607	1 590	17	1,07%
Marseillan	13,9	13,9	0	974	1 032	-58	-5,62%
Balaruc-les-Bains	0	0	0	0	0	0	0,00%
Gigean	22,3	7,8	14,5	513	414	99	23,91%
Poussan	8,6	7,7	0,9	239	229	10	4,37%
Villeveyrac	15,1	11,8	3,3	1 264	1 312	-48	-3,66%
Vic-la-Gardiole	18	41,3	-23,3	324	395	-71	-17,97%
Mireval	6,2	5,1	1,1	87	112	-25	-22,32%
Montbazin	15,8	11,6	4,2	364	361	3	0,83%
Balaruc-le-Vieux	0	0	0	0	0	0	0,00%
Loupian	8,6	7,6	1	147	140	7	5,00%
Bouzigues	3,5	10,5	-7	11	61	-50	-81,97%
Total				6 229	6 336	-107	-1,69%

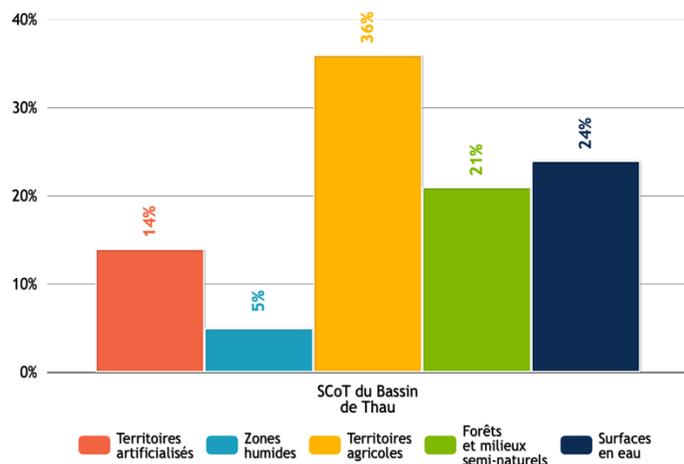
- Ces chiffres doivent être rapprochés de l'occupation des sols tels qu'observés par la base de données Européenne Corine Land Cover (CLC)



- UE/IFEN 2018) : un territoire agricole total de 13 535 hectares (36 % de la surface totale du SCoT), dont 9 668 Hectares de terres arables.

Occupation du sol de Corine Land Cover 2018 :

Source : Corine Land Cover 2020



- L'ensemble des territoires agricoles au sens géographique ou foncier (tel qu'observé par CLC sur la base de photos satellite) n'est pas utilisé par l'agriculture : ces « espaces libres » (ni forestiers, ni en eau, ni construits) étant quelquefois impropres à l'agriculture ou étant « en attente » d'une utilisation future pour des constructions...
- ➔ Si les surfaces évoluent peu, les exploitations se concentrent très fortement : on compte désormais 424 exploitations, contre 547 en 2010 et 962 en 2000. En vingt ans, plus de la moitié des exploitations a disparu.
- La conséquence est évidemment un accroissement rapide de la surface moyenne par exploitation, faible par rapport à la moyenne nationale car les activités viticoles occupent traditionnellement des surfaces plus faibles.

- Le rythme 2010/2020 est plus modeste que celui des années 2000/2010, mais la décreue continue. Le rythme de concentration des exploitations n'a rien à voir avec ceux observés au niveau du département et de la Région :
 - - 22 % pour le Bassin de Thau de 2010 à 2020 ;
 - - 1,8 % pour l'Hérault ;
 - - 2,2 % pour l'Occitanie...

Les exploitations des Communes en 2020 et 2010

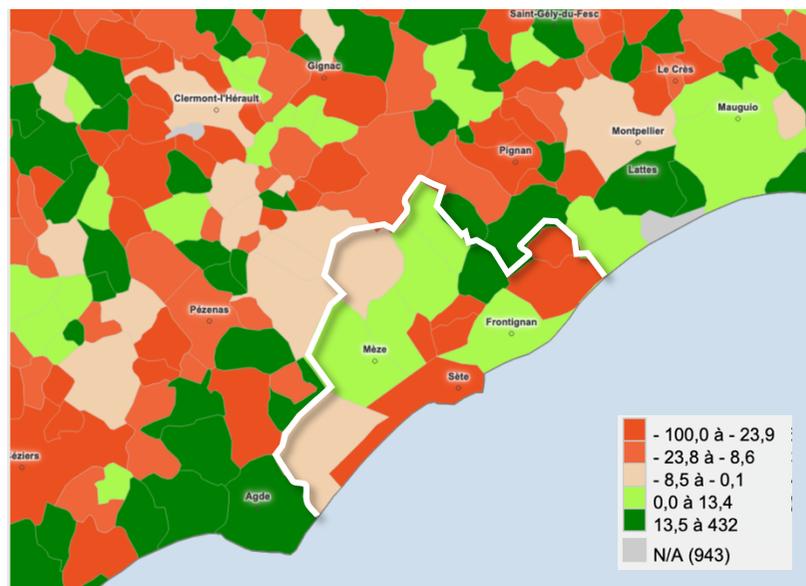
(Source : AGRESTE, RGA 2020)

Produit	Nombre d'exploitations 2020	Nombre d'exploitations 2010	Nombre d'exploitations 2000	Spécialisation
Sète	0	0	0	-
Frontignan	76	91	131	Viticulture
Mèze	68	90	158	Viticulture
Marseillan	70	74	137	Viticulture
Balaruc-les-Bains	0	0	0	-
Gigean	23	33	67	Viticulture
Poussan	28	30	94	Viticulture
Villeveyrac	84	112	164	Viticulture
Vic-la-Gardiolo	18	27	47	Polyculture/polyélevage
Mireval	14	23	47	Viticulture
Montbazin	23	31	53	Viticulture
Balaruc-le-Vieux	0	0	0	-
Loupian	17	34	59	Viticulture
Bouzigues	3	2	5	Polyculture/polyélevage
	424	547	962	



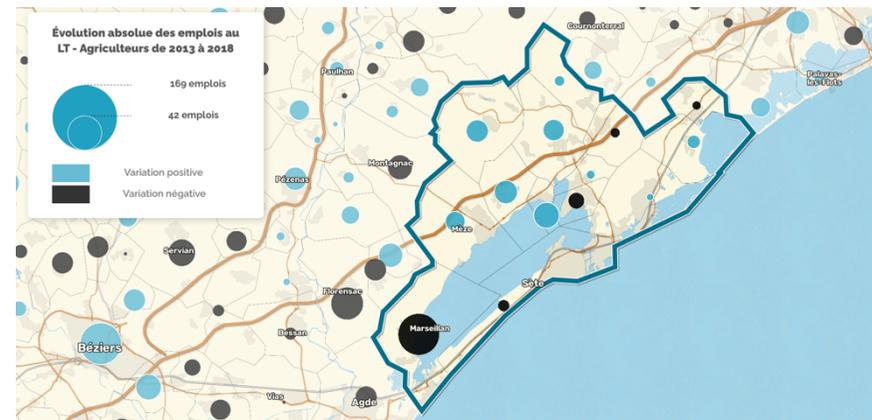
Taux d'évolution 2010/2020 de la SAU des communes

(Source : AGRESTE, RGA 2020)



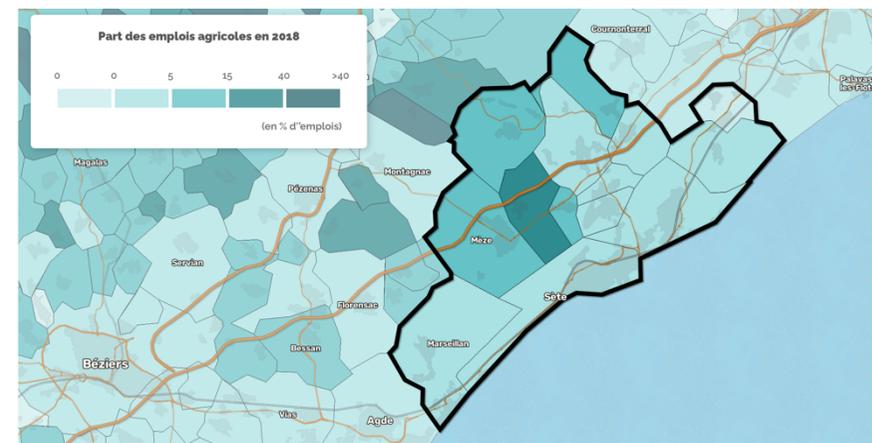
Évolution absolue des emplois agricoles par commune 2013/2018

(Source : INSEE RP, traitement E.A.U., 2022)



Part des emplois agricoles par commune 2013/2018

(Source : INSEE RP, traitement E.A.U., 2022)



Une évolution de l'emploi en demi-teinte

- Sur 2013/2018, la concentration des exploitations recèle des effets sur l'emploi : l'emploi agricole direct diminue (de 112 unités, l'emploi direct agricole étant de 1 504 unités en 2018) ; mais l'emploi agricole total (avec les emplois indirects) se maintient pendant la même période.
 - Cette dichotomie montre que, d'une part, la diversification progresse et crée des emplois, et qu'à l'activité directe des exploitations s'ajoute de plus en plus une « activité de filière ».
 - On note en particulier que l'emploi agricole direct se replie à Marseillan (87 des 112 emplois directs perdus le sont dans cette commune, et, dans une moindre mesure, à Vic-La-Gardirole et Frontignan. Mais Loupian et Bouzigues gagnent des emplois directs de façon non négligeable.

- Pour ce qui concerne les emplois directs + indirects, outre les communes qui gagnent ou perdent des emplois directs, on note que Sète, qui n'a plus d'exploitation sur son territoire, gagne des emplois indirects (+25 de 2013 à 2018) et comptait, en 2018, 334 emplois agricoles au sens large, ce qui montre que des « fonctions de filière » se développent dans le secteur de la gestion, du marketing, du commerce de gros, etc.



Une qualité distinctive

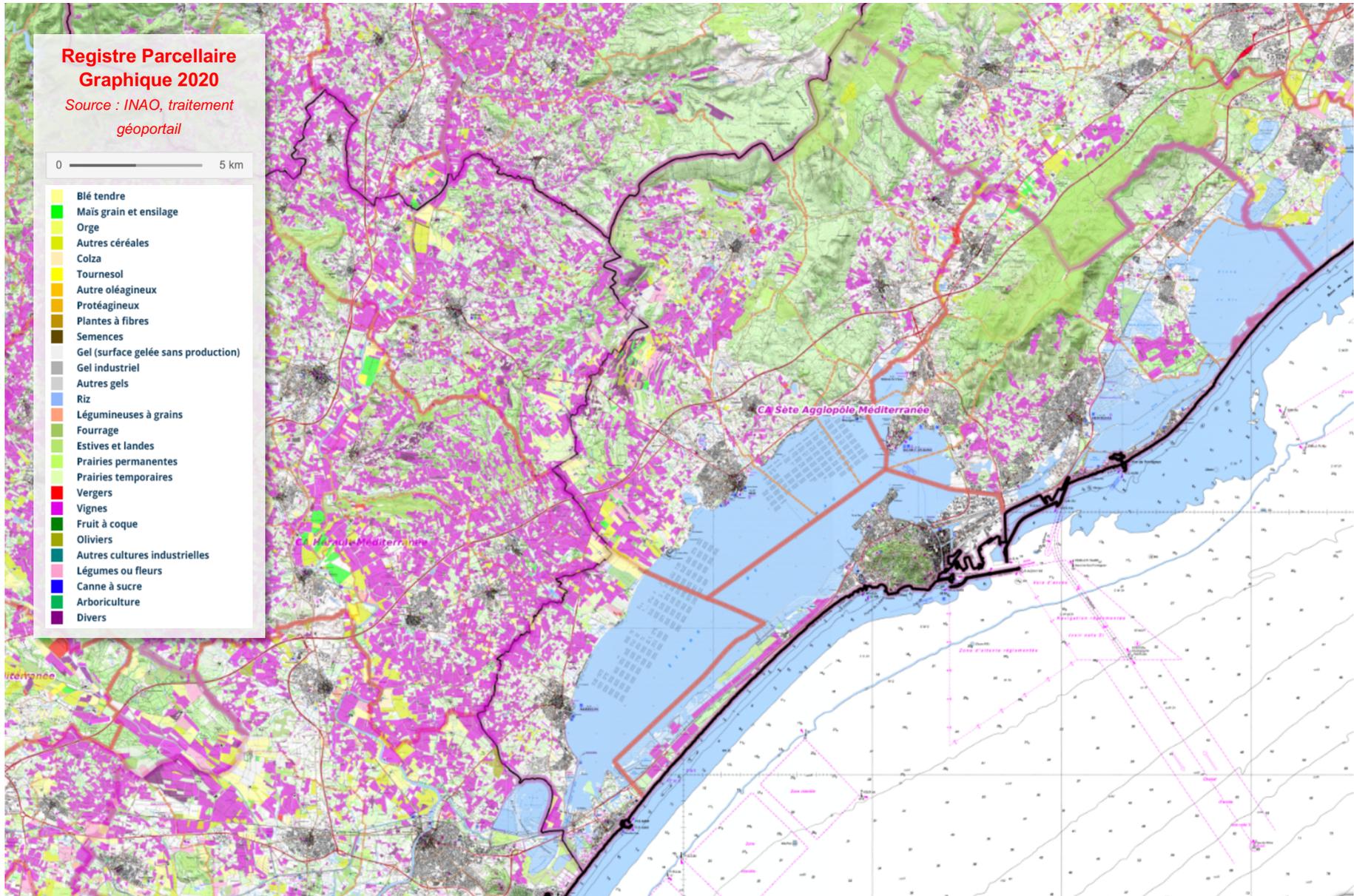
- Le territoire bénéficie de nombreux signes de qualité, pour les vins et spiritueux, mais également pour les volailles, le fromage (Pélardon) et pour les produits issus de la culture de l'olive (huile et lucques).
- Pour les vins, les appellations Picpoul de Pinet, Muscat de Frontignan, Muscat de Mireval, Côtes de Thau, Languedoc, constituent des références nationales et internationales.
- Au niveau du département, la production 2019/2020 était de 4,8 millions d'hectolitres sur une production régionale de 14,6 millions et une production nationale de 44 millions d'hectolitres.
 - Cette production concernait pour 13 % les AOC et pour 79 % les IGP, les vins sans IG représentant 8 % du total. En surfaces, les AOC représentaient 21 %, les IGP 73 % et les vins sans IG 6 %.
- Le niveau des exportations montre l'intérêt croissant de ces vins, dans un contexte de surproduction mondiale : les exportations pour la campagne 2019/2020 ont représenté 28 % des volumes produits, vers l'UE (68 % du volume des exportations) mais également vers les Amériques (14 %) et l'Asie (13 %).

Les signes de qualité et d'origine (SIQO) dans le bassin de Thau

(Source : INAO, traitement E.A.U., 2022)

Signe de Qualité (SIQO)	IGP	IGP	IGP	IGP	IGP	AOC/AOP	AOC	OP	AOC/AOP	AOC/AOP	IG	IG	AOC/AOP	AOC/AOP	AOC/AOP
Produit	Volailles du Languedoc	Terres du midi	Sable de Camargue	Pays d'Oc	Pays d'Hérault	Languedoc	Picpoul de Pinet	Côtes de Thau	Muscat de Frontignan	Muscat de Mireval	Marc du Languedoc	Eau de vie du Languedoc	Pélardon	Huile d'Olive du Languedoc	Lucques du Languedoc
Sète	X	X	X	X	X						X	X			
Frontignan	X	X	X	X	X				X		X	X		X	X
Mèze	X			X	X	X	X				X	X		X	X
Marseillan	X	X	X	X	X			X			X	X			X
Balaruc-les-Bains	X	X		X	X									X	X
Gigean	X	X		X	X						X			X	X
Poussan	X	X		X	X	X					X	X		X	X
Villeveyrac	X	X		X	X	X						X	X	X	X
Vic-la-Gardiolo	X	X	X	X	X				X	X	X			X	X
Mireval	X	X		X	X					X	X			X	X
Montbazin	X			X	X	X					X			X	X
Balaruc-le-Vieux	X	X		X	X						X			X	X
Loupian	X	X		X	X						X			X	X
Bouzigues	X	X		X	X						X			X	X
Typologie	Volaille		Vins								Spiritueux		Fromage	Olive	





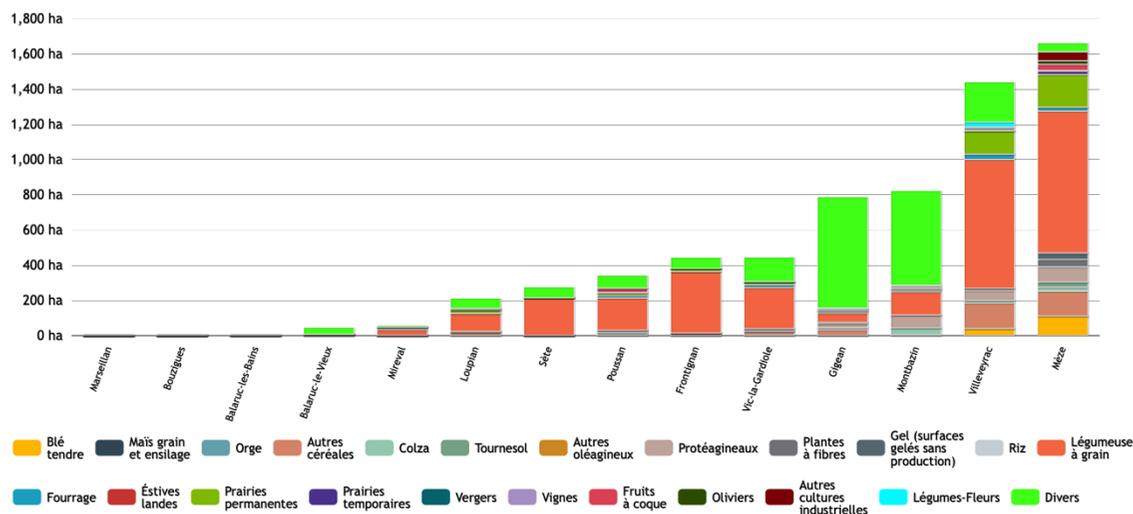
Des productions diversifiées

Malgré l'importance de la viticulture, des filières spécifiques se développent pour d'autres productions : pomme, melon, olive, blé dur, semences, et horticulture ornementale.

La variété des nouvelles productions est grande : pomme de terre, tomate, oignon doux, cerise, abricot, asperge, fraise, salade, carotte, pêche, nectarine, pois chiche, thym et autres plantes aromatiques, grenade, amande, kaki, figue...

Types de culture hors viticulture par commune en 2020

(Source : RPG 2020, source E.A.U., 2022)



Une évolution vers des pratiques durables

Un grand nombre d'initiatives tendent à mettre en avant des pratiques durables et plus respectueuses de l'environnement, avec une forte implication des acteurs locaux, de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault et du Département. Parmi ces initiatives, on peut citer :

- Lancement du programme européen **Oenomed par le Département de l'Hérault** pour faire émerger des pratiques viti-vinicoles vertueuses sur les espaces protégés du pourtour méditerranéen.
 - Le volet Héraultais du programme Oenomed concerne : le Bassin de Thau et le massif de la Gardiole, et le grand site de Minerve. 4 grandes actions vont être menées : une expérimentation sur les cépages résistants ; la mise en place d'un plan irrigation raisonnée ; la réduction de produits phytosanitaires (lutte naturelle contre les ravageurs de la vigne) ; l'adoption des pratiques agroenvironnementales de la démarche HVE (Haute Valeur Environnementale).



Oenomed est un projet qui tire ses racines de l'importance du secteur du vin pour la région méditerranéenne. OENOMED a l'intention d'aider les PME viticoles « à se mettre au vert » et à tirer parti des atouts naturels uniques des aires protégées méditerranéennes.



- Concertation avec les groupes de travail interrégionaux et nationaux sur les questions phytosanitaires posées par le plan Ecophyto II.
- **Expérimentations éco-viti** (du plan écophyto) sont testées pour encourager les pratiques et systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires.
- Création par la Chambre d'agriculture de l'Hérault d' «un outil d'aide à la décision : **Performance Vigne**®, le bulletin de la viticulture raisonné ;
- Développement de **Terravitis**, certification environnementale reconnue par l'État et développée pour répondre aux attentes sociétales et environnementales.

Il faut noter, enfin, le développement de **l'agriculture biologique (AB)**, la région Occitanie étant classée comme première région française de ce point de vue.

- Dans l'Hérault, en 2017, 893 exploitations sont certifiées en agriculture biologique. Les surfaces engagées ou en conversion vers le bio représentent près de 33 000 hectares, soit un peu plus de 14.5 % de la SAU du département. Parmi les cultures AB, les surfaces fourragères, les grandes cultures et la vigne sont fortement représentés.



– A noter : le Recensement général Agricole de 2020 n'est pas encore publié pour ses données locales à l'heure où ces lignes sont écrites.

La chapitre sur l'agriculture sera enrichi des données du RGA lorsque celles-ci seront disponibles.



Les activités portuaires

La diversité des activités

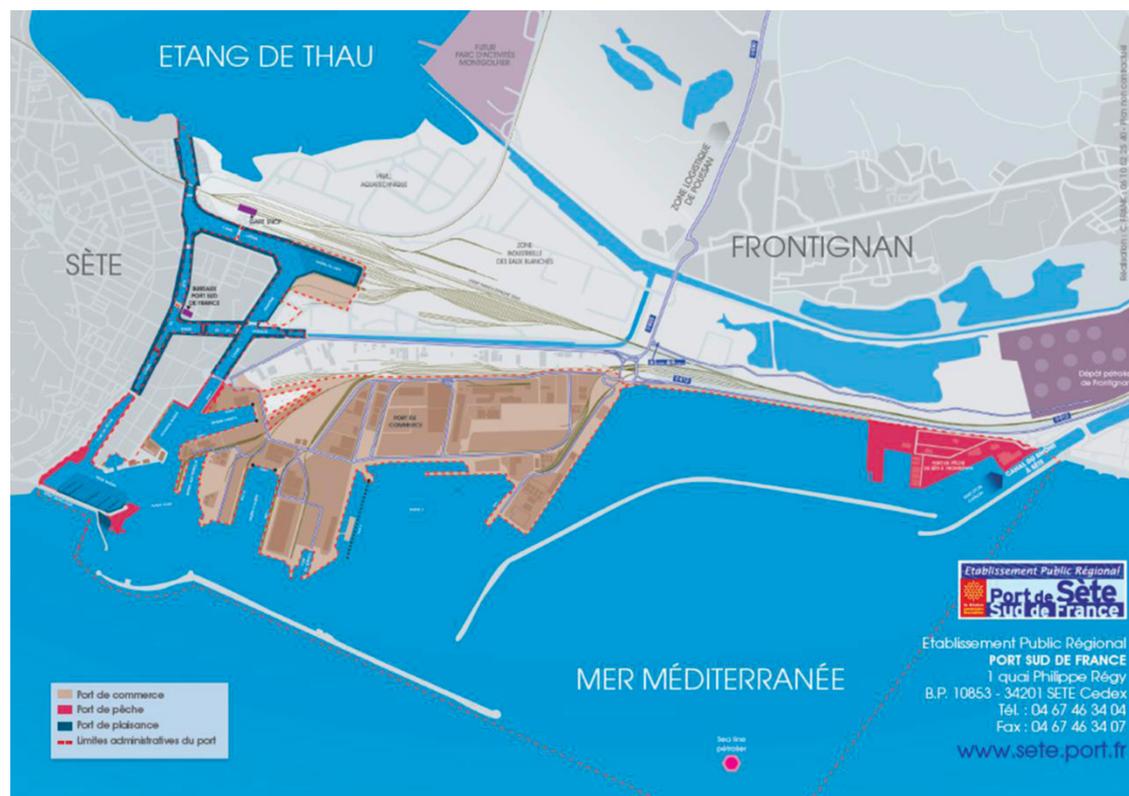
Le port de Sète-Frontignan (propriété de la Région depuis 2011, géré par l'Établissement Public Régional « Ports Sud de France ») présente comme caractéristique première de développer des activités dans trois secteurs :

- **Pêche**, avec une criée aux poissons, une aire de carénage et la zone halieutique de Frontignan, liée aux activités halieutiques et conchylicoles, avec, de plus, un secteur de maintenance et de réparation navale.

Sète fut jusqu'au milieu des années 2000 le premier port de pêche de la façade méditerranéenne.

On compte 16 chalutiers (palangriers hauturiers, palangriers, canneurs, ligneurs), les produits pêchés donnant lieu à l'établissement sur le port d'une foule de métiers : mareyeurs, grossistes, poissonniers, négociants, etc.).

Plan du port de Sète-Frontignan
(Source : Port de Sète-Sud de France, 2022)



En 2020, les quantités vendues sont de 2 172 tonnes (-10 % par rapport à 2019), pour un chiffre d'affaires de 10 130 M€ (-7 % par rapport à 2019).

- **Plaisance** : le port de plaisance s'étend sur la quasi-totalité de la ville de Sète : canaux du centre-ville (1 050 emplacements pour les abonnés annuels), et quatre différents spots dans la ville (815 emplacements au total), soit, au total, 1 865 postes gérés par le Port de Sète-Sud de France.

Cette activité a donné lieu à l'établissement à Sète de 58 acteurs directs et indirects (shipchangers, vente et distribution, hivernage, croisières, événements et sports, compétitions, coaching, formation, location).

Le plan d'eau a été rénové, un nouveau quai a été mis en service (avec des emplacements pour multicoques), la gestion des postes d'amarrage a été optimisée et le bassin Orsetti, rénové, permet de démarrer une



activité de « super-yachting ». En 2020, ces investissements ont permis un accroissement de l'activité de 12 %, malgré la crise sanitaire.

- **Commerce** : cette activité est diversifiée, avec 18 filières (dont les produits pétroliers, les tourteaux, les graines oléagineuses, les engrais, les véhicules neuf et usagés, les car-ferries et les croisières). 70 % du trafic est en import, pour un total de 4,2 millions de tonnes en 2020 (- 12 % par rapport à 2019).

Le Port et la Région investissent dans des infrastructures de report modal modernes permettant de réduire significativement le bilan carbone de la chaîne logistique (au côté d'autres mesures développées dans un logique de transition environnementale et énergétique). La livraison de la nouvelle plateforme ferroviaire permettrait d'atteindre à l'horizon 2025, 20% de transport multimodal au départ et à l'arrivée du Port de Sète-Frontignan contre 10% actuellement.

- Il faut noter, sur le long terme, le développement important des activités de croisière, de vracs (tourteaux, biocarburants, huiles végétales) en lien avec le pôle agro-industriel du territoire, de navires rouliers (en lien avec l'arrivée de l'armateurs DFDS), de transport de véhicules et de car-ferry.

- Les perspectives du port étaient très bonnes en 2019, grâce à la qualité de ses dessertes multimodales (fluviales, routières et autoroutières, ferrées).

Nous reproduisons ci-dessous les estimations 2015 et les prévisions 2020 du port, réalisées avant la crise sanitaire. Le port représente plus de 2 500 emplois directs et indirects (environ 8 % des emplois du territoire) et un chiffre d'affaires supérieur à 1,8 milliards d'Euros, en hausse progressive jusqu'à 2019.

Mais la crise sanitaire a très nettement impacté le port, nettement plus que d'autres activités, et les prévisions pour 2020 ont été démenties.

Estimation 2015 et prévisions 2020 des retombées économiques du port
(Source : Port de Sète-Sud de France, 2022)

Activité	2015				Prévisions 2020			
	Retombées directes		Retombées indirectes		Retombées directes		Retombées indirectes	
	Emplois	Chiffre d'affaires (M €)	Emplois	Activité (M €)	Emplois	Chiffre d'affaires (M €)	Emplois	Activité (M €)
Pêche	667	74,0	436	69,5	680	78,0	484	73,0
Plaisance	150	7,5	132	7,4	222	10,0	189	11,0
Commerce	720	954,0	505	608,0	1 063	1 250,0	826	818,0
Total	1 537	1 035,5	1 073	684,9	1 965	1 338,0	1 499	902,0



La crise sanitaire a donné lieu à des interruptions totales pendant de longues périodes pour les car-ferries vers le Maroc, les croisières, et de nombreuses baisses d'activité dans les autres secteurs (la Plaisance parvenant cependant à progresser, tout comme l'import de clinker, les activités roulières en provenance de la Turquie, etc.).

Globalement, l'activité a reculé de 10 % en 2020, ramenant le port au niveau de 2017.

Chiffre d'affaires 2008/2020 du port
(Source : Port de Sète-Sud de France, 2022)



ÉVOLUTION CHIFFRE D'AFFAIRES PORT SUD DE FRANCE (EN K€)



Un projet stratégique à 2025

- Le port s'est doté d'un projet stratégique à 2025, qui met l'accent sur la transition énergétique (avec la notion de « smart port »). Ce projet insiste sur le lien avec le territoire, au travers des activités de passagers (ferries, croisière, plaisance et grande plaisance), qualité de service pour les lignes régulières, et confortement de l'activité de pêche.

Les grands axes du projet stratégique 2021/2025 du port
(Source : Port de Sète-Sud de France, 2022)



Le tourisme

Les différents aspects de la réalité touristique du Bassin de Thau

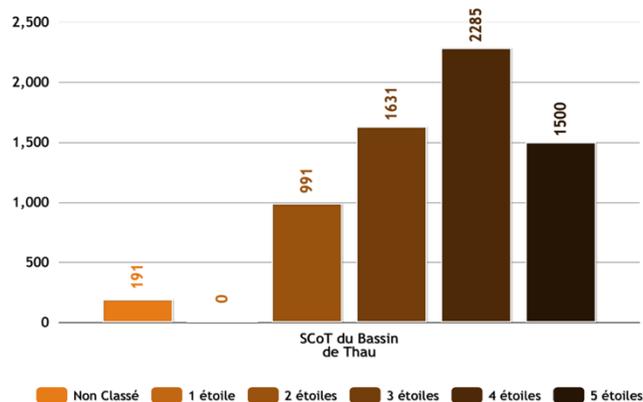
Le tourisme dans le bassin de Thau est un phénomène économique transversal, qui impacte les activités économiques, les flux, mais aussi la vision du territoire, puisque le « point de vue » externe sur un territoire est largement lié à ses caractéristiques touristiques, même pour des activités économiques et résidentielles hors tourisme.

Nous analyserons donc le tourisme du Bassin de Thau du point de vue :

- de ses flux ;
- de sa géographie ;
- de sa contribution à l'économie du territoire ;
- et, enfin, de ses potentiels de développement.

Nombre des emplacements de campings par gamme en 2020 :

Source : INSEE 2020



Des flux intenses, mais globalement inférieurs à ceux des territoires littoraux voisins

- La capacité d'accueil est importante avec plus de 146 000 lits (hébergement marchand, résidences secondaires et population permanente), notamment dans l'hôtellerie de plein air et les résidences secondaires, avec, cependant, une capacité hôtelière limitée (1,8 % du total des capacités et 9,7 % des capacités marchandes).
- Au sein de cette capacité, si les campings 5* ne représentent que 10 % du total, et les campings non classés 15 %, les 2, 3 et 4 représentent respectivement 24, 32 et 20 % du total territorial.
- Les mêmes proportions sont observées (avec un nombre total de lits très inférieur) pour les hôtels, les hôtels non classés (15 % du total) étant en régression nette.

Capacité d'hébergement et population max en 2020

	Lits dans hôtels en 2020	Lits dans camping en 2020	Lits dans Villages vacances en 2020	Lits dans Résidences de tourisme en 2020	Lits dans Auberges de jeunesse - Centre sportif en 2020	Total de lits dans hébergement marchand	Estimation des lits des résidences secondaires en 2020	Total des lits en 2020	Estimation de la population permanente en 2020	Population maximale permanente en 2020	Coefficient multiplicateur
Sète	1 012	3 252	379	516	192	5 351	37 864	43 215	44 000	87 215	1,98
Frontignan	146	1 575	0	71	0	1 792	15 058	16 850	23 350	40 200	1,72
Mèze	104	777	311	0	0	1 192	6 231	7 423	12 600	20 023	1,59
Marseillan	140	9 903	0	748	169	10 960	32 217	43 177	7 700	50 877	6,61
Balaruc-les-Bains	542	1 686	1 362	1 130	0	4 720	20 871	25 591	7 110	32 701	4,60
Gigean	16	0	0	0	0	16	298	314	6 550	6 864	1,05
Poussan	0	201	0	0	0	201	553	754	6 000	6 754	1,13
Villeveyrac	0	351	0	0	0	351	453	804	3 900	4 704	1,21
Mireval	0	0	0	0	0	0	297	297	3 420	3 717	1,09
Vic-la-Gardiolo	86	1 602	0	0	0	1 688	2 971	4 659	3 350	8 009	2,39
Montbazin	0	0	0	0	0	0	223	223	2 950	3 173	1,08
Balaruc-le-Vieux	526	0	0	0	0	526	618	1 144	2 660	3 804	1,43
Loupian	0	303	0	0	0	303	824	1 127	2 200	3 327	1,51
Bouzigues	80	144	0	0	0	224	1 265	1 489	1 640	3 129	1,91
Total SCoT	2 652	19 794	2 052	2 465	361	27 324	119 462	146 786	127 430	274 497	2,15



- **L'importance des flux doit être soulignée : dans une enquête 2019 (dernière année « normale » avant la pandémie), l'office intercommunal du tourisme (« archipel de Thau ») notait que le territoire accueillait en 2019 sur une base annuelle :**

- 9,1 millions de nuitées touristiques (dont 71% de Français et 29 % d'étrangers), ce qui place le Bassin de Thau à la 3ème place des destinations touristiques héraultaises.

L'âge moyen des visiteurs, impacté par la présence des curistes, est de 42 ans.

Les visiteurs sont avant tout des habitants d'Occitanie et de la région voisine de Auvergne-Rhône Alpes (40% pour les deux régions). Un touriste sur deux vient en famille et séjourne, sur la période d'été, en moyenne 10 jours.

- et 7,3 millions d'excursionnistes à la journée, dont 2 millions d'étrangers.

L'enquête touristique juillet/novembre 2019

(Source : CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme « l'Archipel de Thau »)



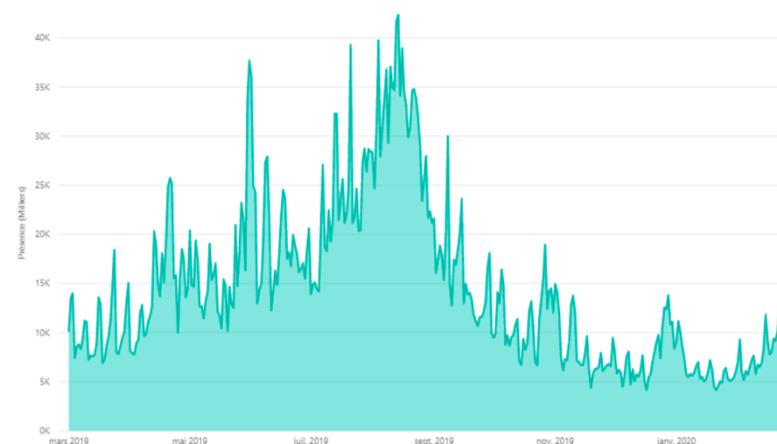
- **Les années 2021 et 2021 ont été marquées par la pandémie**, mais avec une bonne fréquentation en août et une avant et après-saison plus maussade, surtout sur le littoral.
- Ces flux déterminent naturellement un grand nombre de besoins spécifiques au territoire, notamment en termes d'équipements et de réseaux (réseaux de transport internes et vers l'extérieur, voiries, réseaux d'électricité, d'eau, téléphonique, internet, ressource en eau et assainissement, etc...), auxquels s'ajoutent les effets d'une très forte pression anthropique sur l'environnement du périmètre.

En été, lorsque l'essentiel des installations sont pleines, l'ensemble de cette population est donc présente dans le territoire, sans compter les excursionnistes (ceux qui ne passent pas au moins une nuit sur place).

L'activité est en effet marquée par une saisonnalité particulièrement forte, qui constitue une caractéristique importante des hébergements de plein air.

Répartition annuelle de la fréquentation en 2019

(Source : CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme « l'Archipel de Thau »)



Il faut ajouter sur ces points qu'à la capacité maximale d'accueil du territoire (274 000 personnes, atteinte à priori en août), **il faut également prendre en compte la population présente en moyenne annuelle sur le territoire** (population permanente + capacité d'hébergement modulée par le taux de remplissage annuel de chaque catégorie), **qui dépasse 170 000 unités.**

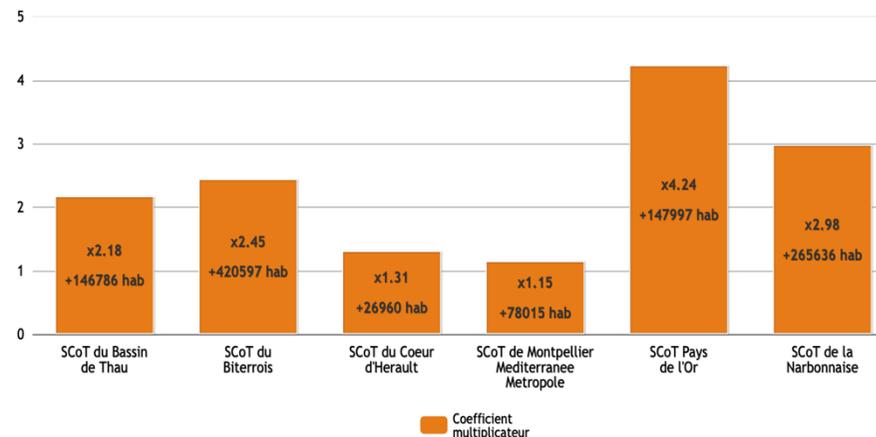
- **Pour importants qu'ils soient, ces flux sont proportionnellement modestes si on les compare à ceux des territoires littoraux voisins :**

Si l'on excepte l'agglomération montpelliéraine, dont les déterminants sont spécifiques, les territoires littoraux voisins présentent des flux touristiques de la plus grande ampleur, proportionnellement à leur population résidente.

La « tonalité » touristique du Bassin de Thau est illustrée par la répartition des différents types d'hébergement : le profil du Bassin de Thau est proche de celui de la Narbonnaise, l'agglomération de Montpellier et le Pays de l'Or ayant une plus grande proportion d'hôtels, et le Biterrois une plus grande proportion de campings.

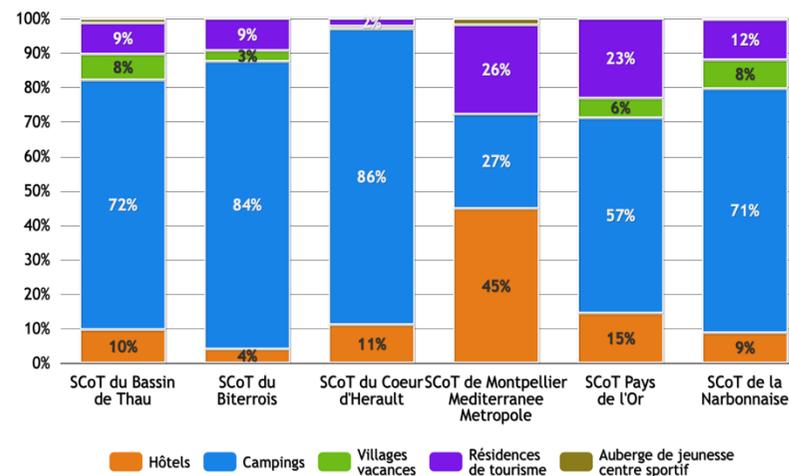
Coefficient multiplicateur de la population en 2020 :

Source : INSEE 2020



Part des capacités d'hébergement en 2020 :

Source : INSEE 2020



Une géographie touristique différenciée

- Les effets du tourisme sont ressentis de façon très différente selon les communes du Bassin de Thau. Naturellement, on trouve la dichotomie classique littoral/rétro-littoral.

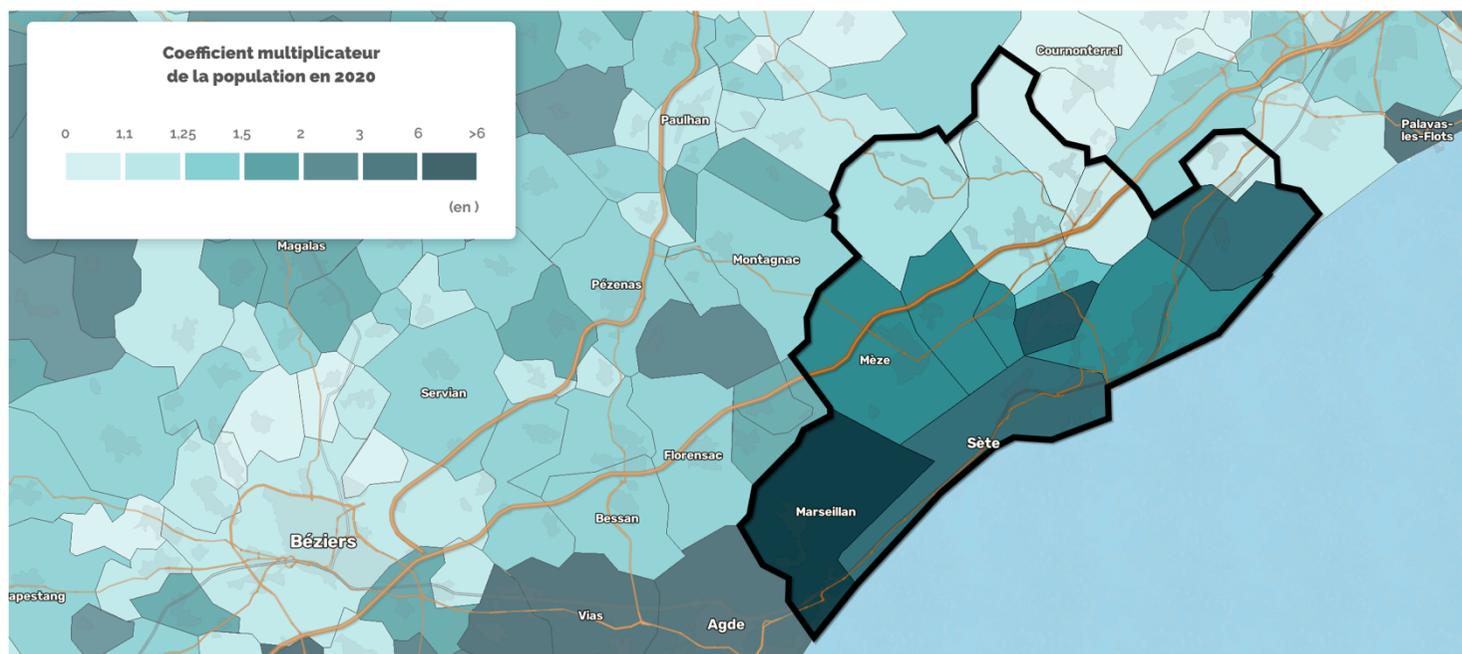
Mais on trouve également des différences fortes au sein du littoral, entre Marseillan (coefficient multiplicateur entre capacité maximale d'hébergement et population permanente de 6,61), Balaruc-les-Bains (4,60), Mèze (1,59) et Frontignan (1,72).

De leur côté, les communes de l'intérieur présentent également une forte diversité, les communes ayant le coefficient multiplicateur le moins important étant Montbazin et Gigean.

Le caractère plus ou moins touristique dépend donc, non pas seulement de la situation littorale (sur la mer ou la lagune) des communes, mais également de leur caractère plus ou moins « urbain ».

Les communes les plus peuplées et celles en limite de l'agglomération de Montpellier présentent un profil plus « permanent » et moins touristique, étant donné l'importance relative de leurs activités résidentielles permanentes.

La géographie touristique du territoire, et la place du pôle urbain de Sète/Frontignan, expliquent sans doute en partie l'orientation moins « touristique » du territoire que certains de ses voisins.



Intensité touristique par commune en 2020

(Source : données INSEE, traitement EAU)



► Une réalité économique forte

Les effets du tourisme sur l'économie locale sont néanmoins forts. Ils peuvent être analysés à trois niveaux

- **Celui des emplois directs** : les activités dites « 100% touristiques » pèsent pour 13 % de l'emploi salarié recensé en 2019, contre 11 % en 2009 (analyse réalisée en 2021 sur la base de la nomenclature NAF 732 publiée par l'ACOSS).

Entre 2009 et 2019, ces emplois dits « 100% touristiques » ont cru de 3,9 % quand les emplois salariés totaux n'ont augmenté que de 2,1 %.

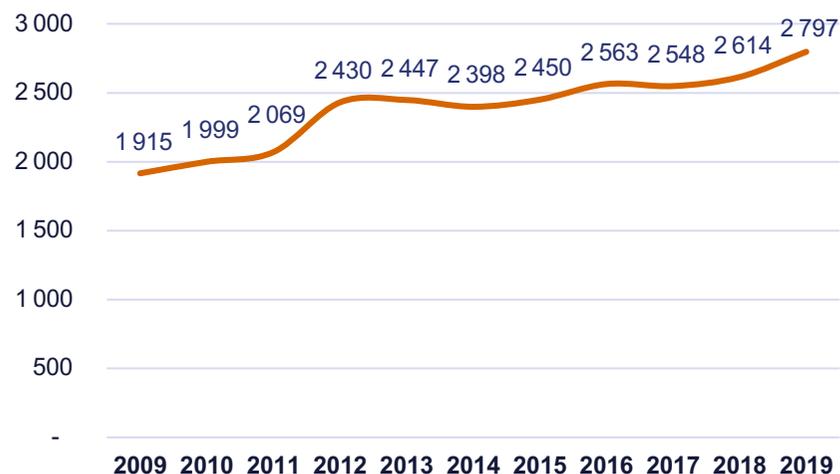
Ces emplois sont cependant en proportion un peu plus nombreux que celui des territoires de comparaison. En effet, la proportion d'emplois :

- n'est pas corrélée à l'importance des flux, le Bassin de Thau ayant développé un emploi touristique important alors que le flux de touristes reste modéré au regard de certains territoires littoraux voisins ;
- N'est pas non plus corrélée à une qualité spécifique des établissements, dont on a vu qu'ils ne recélaient pas plus d'étoiles que ceux des territoires voisins, bien au contraire.

Il y a donc une « spécificité » du tourisme local ; son « rendement économique » pour les activités touristiques du Bassin est meilleur, le facteur principal semblant lié à leur diversité.

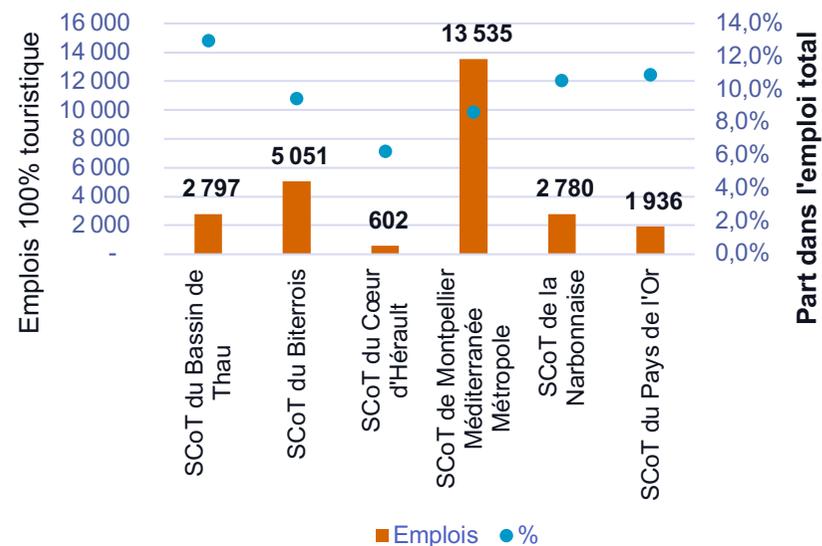
Emplois 100% touristique en 2019

(Source : ACOSS; traitement EAU)



Emplois 100% touristique en 2019 et part dans l'emploi total dans le Bassin de Thau et dans les territoires proches

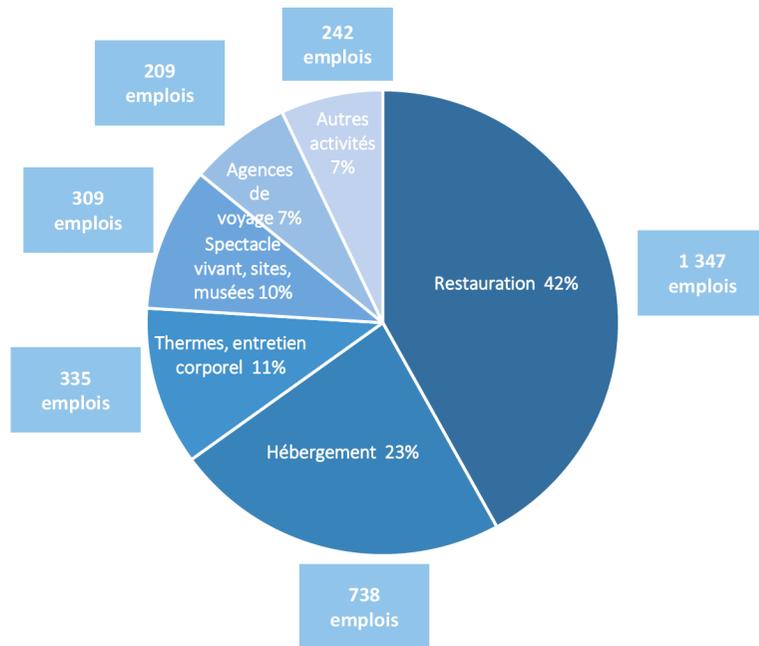
(Source : ACOSS; traitement EAU)



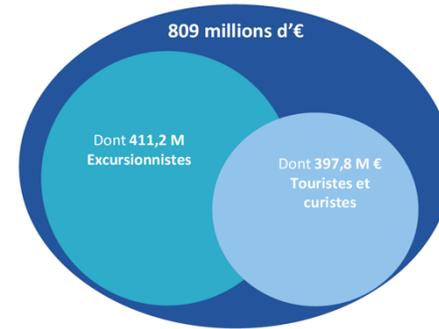
- Celui des emplois directs et indirects** : l'étude précitée (CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme), de façon différente (enquête terrain et questionnaires), parvient, pour 2019, à une estimation des emplois directs du tourisme, proche des chiffres obtenus par traitement de la nomenclature NAF 732 publiée par l'ACOSS :
 - 3 200 emplois touristique directs,
 - auxquels sont ajoutés 2 100 emplois indirects (boulangeries, commerces),
 - soit un total direct + indirect de 5 300 emplois, soit 19 % de l'emploi total du territoire du SCoT. Dans ce total, la restauration est le premier poste (42 % des emplois directs).

Répartition des emplois direct du tourisme en 2019

(Source : CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme « l'Archipel de Thau »)



La même étude chiffrait à 809 millions d'Euros la dépense réalisée par les touristes et les excursionnistes en 2019 :

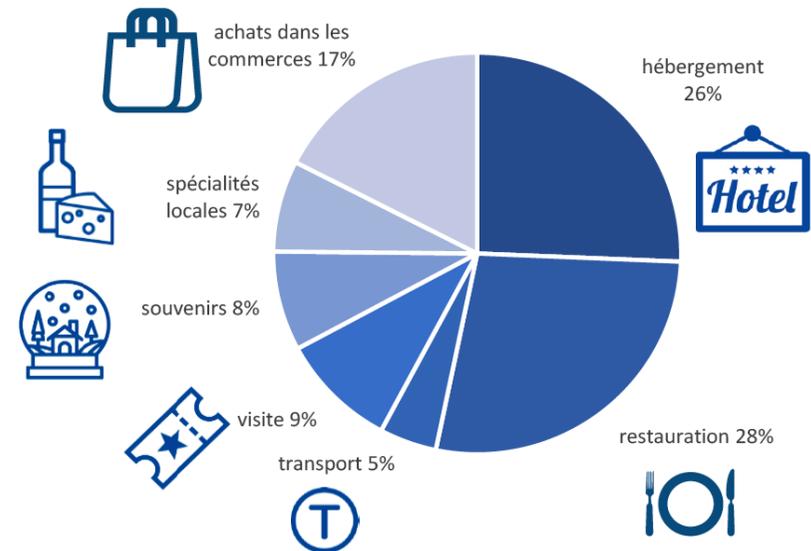


Retombées économiques du tourisme en 2019

(Source : CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme « l'Archipel de Thau »)

Répartition de la dépense touristique par poste de dépense (2019)

(Source : CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme « l'Archipel de Thau »)



- L'autre façon de parvenir à une vision globale du « phénomène touristique est d'estimer le total des **emplois directs, indirects et induits** : nous avons vu (cf. chapitres précédents) que les emplois répartis par grandes fonctions, donc comprenant les emplois directs, indirects et induits (ex. les emplois publics du territoire, dont une partie n'existerait pas si le territoire n'avait aucune activité touristique...).

Les chiffres de ces emplois touristiques au sens large montrent que l'activité touristique « marchande » représente 31,44 % des emplois du territoire, l'activité liée aux résidences secondaires générant 11,75 % des emplois. Le total est donc de 43,19 % des emplois qui peuvent être rattachés à l'activité touristique, ce qui est considérable.

Cette proportion évolue à la hausse, de 12,2 % de 2013 à 2018, le total des emplois n'ayant augmenté que de 3,8 % pendant cette période.

Cet accroissement est particulièrement visible en ce qui concerne l'emploi lié aux résidences secondaires (qui représentent 26 % du total des logements en 2018), qui s'accroît de 26,7 % de 2013 à 2018, alors que le nombre de ces résidences ne s'accroît que de 5,9 %.

Cette évolution montre à la fois que les résidents secondaires ont des revenus plus élevés que la moyenne des résidents permanents, ce qui débouche sur une consommation dans le Bassin plus élevée, et que ces résidents sont plus souvent présents (avant même le confinement, qui a sans doute développé le phénomène...), ce qui conduit là aussi à une consommation locale plus forte, avec des effets non négligeables sur les emplois locaux.

Évolution 2013/2018 des emplois du Bassin de Thau par grandes fonctions

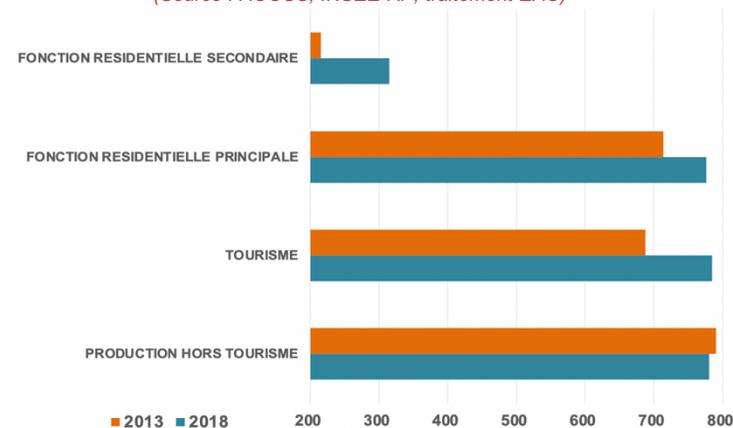
(Source : ACOSS; INSEE RP, traitement EAU)



L'évolution « touristique » est plus nette encore lorsqu'on analyse la valeur ajoutée : celle se monte à 1,1 milliard d'Euros en 2018, contre 0,9 en 2013, liée, là aussi, au « rendement économique » des résidences secondaires.

Évolution 2013/2018 de la valeur ajoutée du Bassin de Thau par grandes fonctions (en millions d'€)

(Source : ACOSS; INSEE RP, traitement EAU)



On voit donc se dessiner une économie touristique ou plutôt « résidentio-touristique », qui, malgré le chiffre relativement limité du nombre de résidences secondaires (27 % des logements, alors que certains territoires touristiques littoraux affichent une proportion de résidences secondaires supérieure à 80 %), montre une influence croissante des résidences secondaires dans la formation de la valeur ajoutée et donc de la richesse créée dans le Bassin de Thau.

Cette économie est en croissance significative : le territoire a créé 1 335 emplois de 2013 à 2018, alors que le tourisme au sens large s'est accru de 1 736 emplois :

- si, lorsqu'on regarde les grands secteurs classiques de l'analyse économique, on constate que l'emploi du Bassin de Thau est « tiré » par le secteur de l'action sociale et de la santé,
- une vision plus transversale permet de montrer que l'essentiel de ces gains en emplois est lié au développement touristique, dont les emplois ne s'inscrivent pas uniquement dans les catégories « classiques » du tourisme (hôtellerie / cafés / restaurants – HCR) mais se répartissent dans une vaste gamme d'emplois locaux.

Au-delà de l'analyse globale des impacts économiques du tourisme sur le territoire, d'autres éléments doivent être soulignés :

- L'importance des visites de sites : l'étude précitée indiquait qu'en 2019 on avait comptabilisé 741 500 visites sur les sites du Bassin de Thau, dont 306 000 lors des fêtes de la Saint-Louis à Sète.



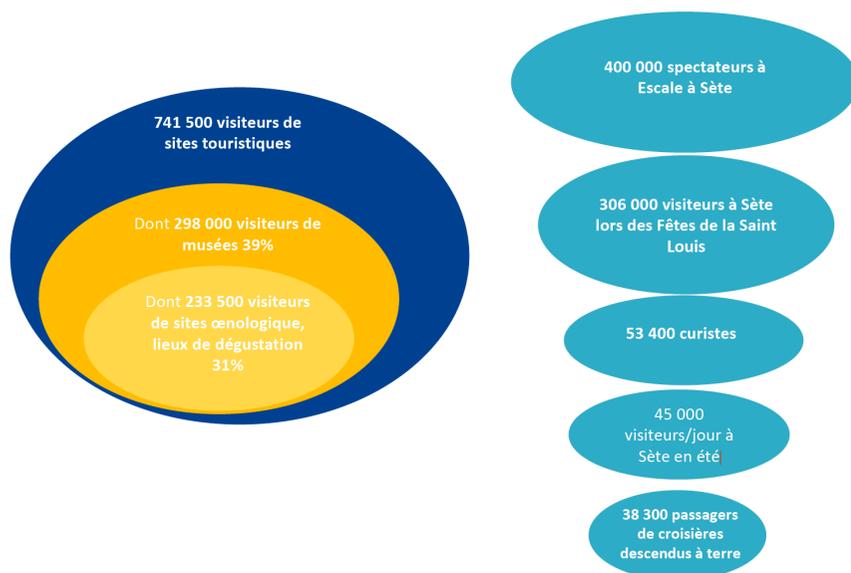
Carte touristique du Bassin de Thau

(Source : Office de tourisme intercommunal « l'Archipel de Thau »)



Fréquentation des sites et des manifestations en 2019

(Source : CRP Consulting pour l'Office Intercommunal du Tourisme « l'Archipel de Thau »)



Le détail de la fréquentation des sites culturels et de loisirs montre la part importante de Sète dans cette activité, avec le Centre Balnéaire et l'Espace Georges Brassens :

Détail de la fréquentation des culturels et de loisirs en 2020

(Source : Hérault tourisme)

CHATEAUX, EDIFICES RELIGIEUX ET MOULINS	
Abbaye Saint Félix De Montceau à Gigan	10 300
GROTTES, SITES ARCHEOLOGIQUES ET JARDINS	
Jardin Antique Méditerranéen à Balaruc les Bains	13 365
PARCS A THEMES	
Centre balnéaire Raoul Fonquerne à Sète	53 766
SITES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX	
La visite du Phare de Saint Louis à Sète	10 646
MUSEES	
Espace Georges Brassens à Sète	42 910
Musée International des Arts Modestes à Sète	32 000
Centre régional d'art contemporain à Sète	30 225
Musée site Gallo-Romain Villa Loupian à Loupian	17 105
Musée de L'étang de Thau à Bouzigues	12 176
Musée de la mer à Sète	12 139

- Une étude sur les retombées des croisières dans le port de Sète en 2017 montrait l'importance croissante de cette activité en relation avec le développement des escales, avec des retombées globales de l'ordre de 5 700 000 € :

Retombées économiques des croisières en 2017

(Source : CCI de l'Hérault)

Retombées indirectes	Retombées directes	Retombées induites	Total
Sur une base de 2.208 passagers et 8.865 membres d'équipages sur le Bassin	Agents maritimes et réceptifs (salaires, commissions, investissements, locaux,...)	Dépenses en cascade liées aux différents fournisseurs de la chaîne de réalisation des prestations pour les croisiéristes (taux multiplicateur de 1,5)	Cumul des retombées indirectes, directes, induites
1 500 000€	800 000€	3 400 000€	5 700 000€

120€ → L'impact économique total d'un croisiériste sur la ville de Sète et du Bassin de Thau

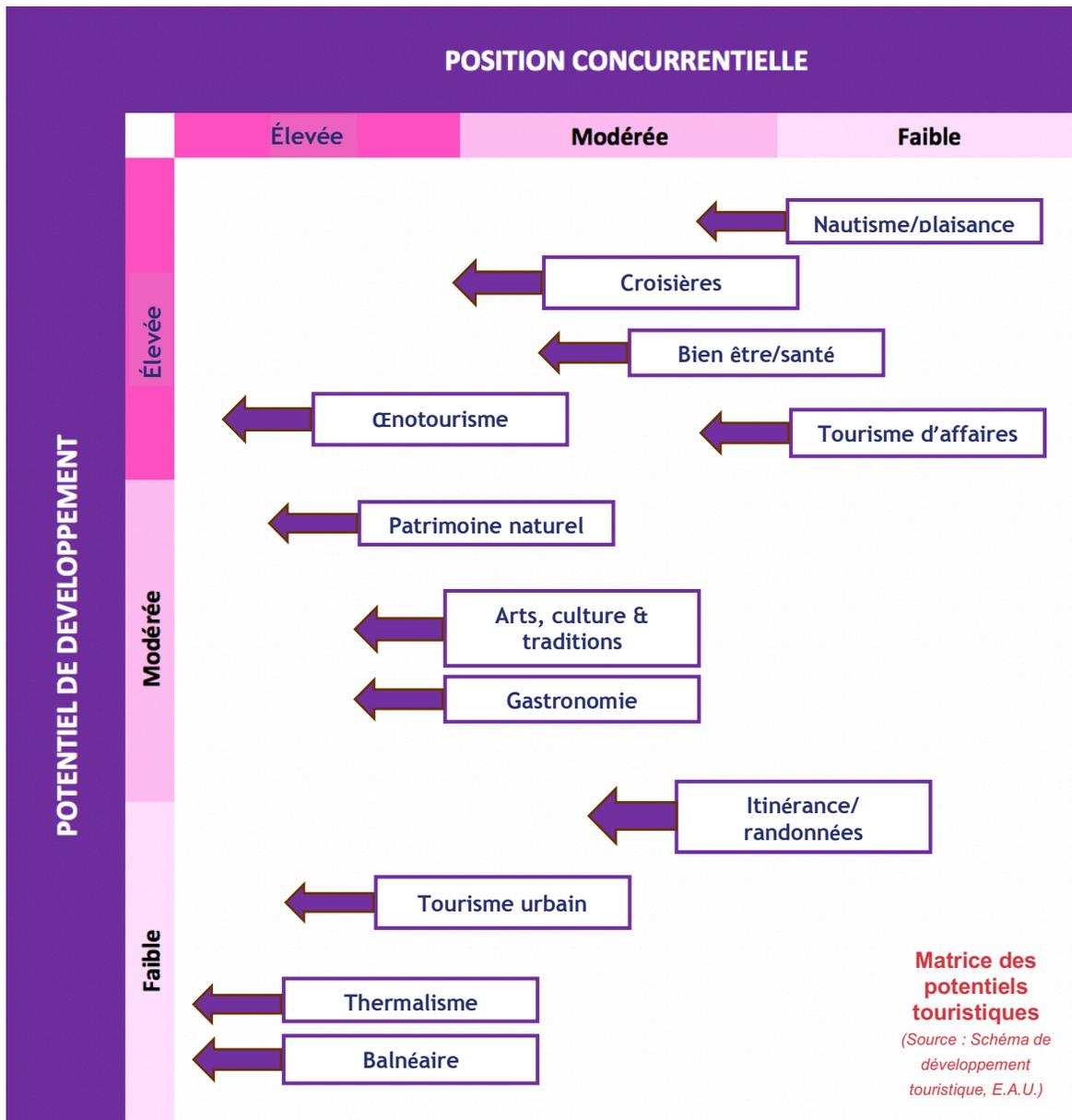
Un potentiel de développement touristique lié à la variété des activités

Le tourisme du Bassin de Thau est une destination touristique à faire valoir où la rencontre de la terre et la mer offre :

- Des promesses insoupçonnées aux visiteurs ;
- Une image dynamique et ressourçante ;
- Une capacité de développement économique.

Le tableau de la page suivante synthétise, au niveau du territoire du SCoT, la situation de marché (aspects concurrentiels) et le potentiel de développement dans ce qu'il est convenu d'appeler une « matrice de Mac Kinsey », généralement utilisée pour analyser les potentiels touristiques d'un territoire.





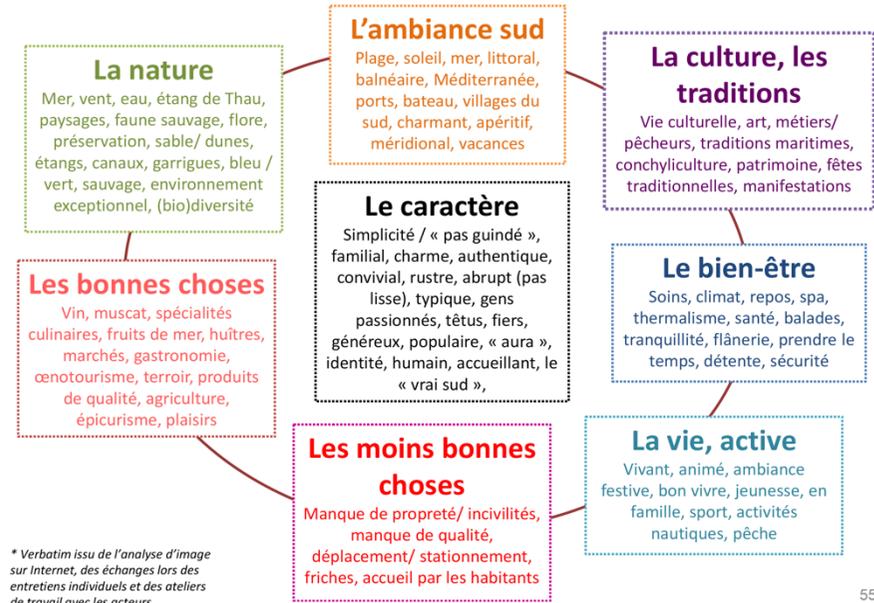
- Le tourisme du Bassin de Thau comporte des créneaux de développement, notamment sur les « créneaux émergents », et sur ce qui est lié au cadre de vie, au bien-être, à la santé.
- En revanche, les créneaux traditionnels, et en premier lieu, le balnéaire, qui jouissent d'une excellente situation concurrentielle, ne présentent qu'un potentiel plus limité, en fonction du niveau déjà atteint (produit « mature »), mais également de l'occupation de l'espace déjà réalisée et des limitations environnementales et législatives (loi littoral, etc...).
- On voit donc que la typologie des produits touristiques du territoire, et pas seulement leur niveau de gamme, sont également à l'orée d'une évolution profonde, qui suppose cependant une « aide à la mutation » pour révéler pleinement leurs potentiels.
- Enfin, comme le note le schéma de développement touristique réalisé en 2018 pour Sète Agglopol Méditerranée, plusieurs enjeux d'aménagement sont impliqués dans ce processus d'évolution et de mutation du tourisme du territoire :



- Les actions de valorisation des paysages urbains, des aménagements urbains et des paysages naturels, et plus généralement la gestion environnementale du territoire, dans l'optique d'un tourisme de qualité et « nature » ;
- La qualité des nouveaux quartiers et nouvelles constructions, dans une optique de préservation de la typicité bâtie et paysagère ;
- Le renouvellement des infrastructures touristiques, et notamment l'amélioration de l'acheminement, de l'accueil et de la diffusion des flux touristiques à partir des portes d'entrée du territoire. La notion de « déplacements multimodaux » bas-carbone est avancée dans le Schéma de Développement Touristique.

Les « mot-clé » du positionnement touristique du schéma de développement, 2018

(Source : Schéma de développement touristique, E.A.U.)



55



L'économie bleue

Un pôle de croissance bleue

Sète Agglopolé Méditerranée a défini un objectif de « croissance bleue », avec l'ambition de devenir « **un territoire d'expérimentation pour les chercheurs, les entreprises les étudiants qui relèveront les défis de la transition écologique et de la préservation de la Méditerranée en y expérimentant et installant leurs solutions d'avenir.** »

Les enjeux littoraux, la transition écologique seront ainsi placés au cœur de la structuration de la croissance bleue du bassin de Thau pour atteindre l'ambition commune de faire de Sète Agglopolé Méditerranée un **accélérateur d'une économie bleue respectueuse de l'environnement.** »

Cette ambition collective a comme objectif de créer 1000 emplois à l'horizon 2030.

Quatre « piliers » ont été déterminés :

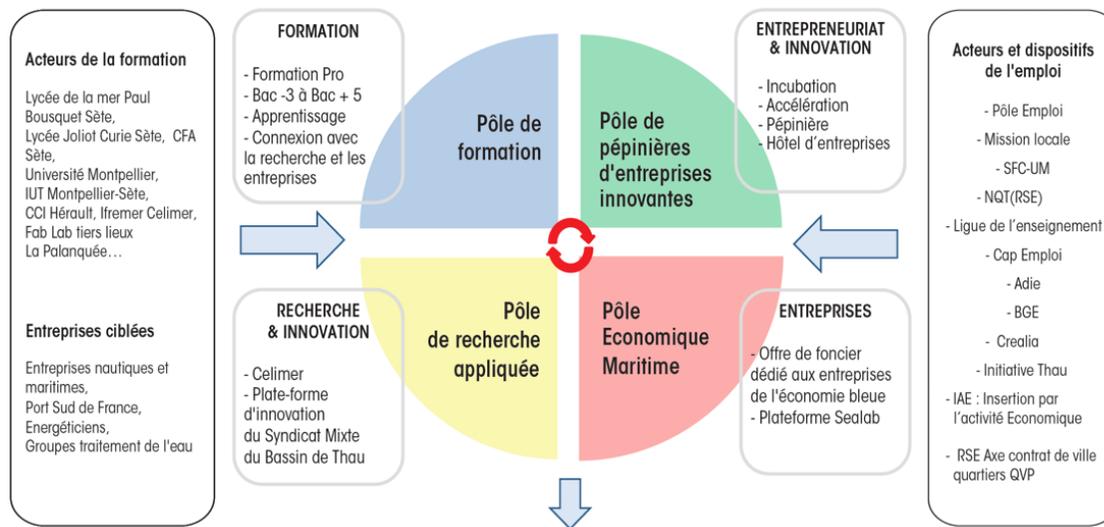
- **La recherche appliquée** avec le projet Celimer à Sète (numérique, biologie, pisciculture, algoculture, pêche, observation sous-marine).
- **La formation et l'enseignement supérieur** (notamment dans les domaines de la permaculture de la mer, de la gestion et entretien des espaces littoraux, de la marinisation des activités terrestres, de la digitalisation des activités marines, de la qualité de l'eau et du milieu marin, et de la résilience d'un territoire maritime et lagunaire exceptionnel).

- **Une pépinière d'entreprises innovantes** (l'ambition est d'implanter sur deux pépinières d'entreprises dédiée aux jeunes entreprises innovantes et startups. Ces lieux intégreront toute la chaîne de valeur nécessaire en phase de démarrage d'entreprise : incubateur – accélérateur – pépinière-hôtel d'entreprises).
- **Une Zone Economique Maritime** : Une zone d'activité mettrait à disposition des entreprises, sur un même site, un environnement favorable à leur développement, à proximité d'un point de mise à l'eau.

Présentation du pôle de croissance bleue

(Source : Sète Agglopolé Méditerranée)

Pôle de croissance bleue : une ambition collective.



OBJECTIF : Création de 1 000 emplois filière (directs et indirects) d'ici 2030



Un certain nombre de filières d'avenir et à potentiel sont été décelées sur le territoire :

- Industrie nautique et navale,
- produits et coproduits de la mer,
- plaisance et sports nautiques légers,
- port et infrastructures portuaires,
- protection et surveillance du littoral,
- Cleantech,
- énergies marines renouvelables,
- habitat et équipement flottant,
- ressources biologiques marines,
- biotechnologies marines, exploration des fonds marins, thermalisme, santé et bien-être, tourisme littoral ...

« Blue » a pour objectifs de **promouvoir la nouvelle destination économique** « Sète Cap d'Agde Méditerranée », née de la réunion des deux territoires, **d'attirer de nouvelles entreprises et créer de l'emploi dans des secteurs d'avenir et innovants**, et notamment ceux décrits par les projets autour de la croissance bleue.

► Une agence de développement économique

Sète Agglopôle Méditerranée et Hérault Méditerranée ont officialisé, le 21 octobre 2021, leur rapprochement en matière de développement économique avec la **création d'une agence d'attractivité commune, « BLUE – Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée »**, en partenariat avec la Région Occitanie / Pyrénées Méditerranée et la CCI Hérault.

**Sigle de
« BLUE »**
(Source : agence
de développement
économique
« BLUE »)



Ce qu'il faut retenir

Une économie équilibrée ?

- 36 806 emplois en 2018, en hausse limitée depuis la crise de 2008
- Des pôles économiques (Sète, Mèze, Balaruc-les-Bains très marqués, qui représentent 75 % de l'emploi du territoire
- Une économie avec plus d'actifs résidents que d'emplois, et une tertiarisation forte et ancienne
- Une économie « résidentiale-touristique » relativement équilibrée entre secteur productif, résidentiel, tourisme
- Des revenus moyens analogues à ceux de tout le littoral régional
- Un chômage élevé, qui évolue indépendamment de la création d'emplois.

Une économie marquée par des activités identitaires ?

- Des activités spécifiques et très fortement identitaires (conchyliculture, tourisme, activités portuaires, agriculture et viticulture) qui représentent 50 % des emplois totaux
- Une conchyliculture qui constitue une véritable filière économique, emblématique du territoire
- Une agriculture dominée par la viticulture, avec un nombre d'exploitations en forte diminution
- Un port diversifié, en fort progrès avant la crise sanitaire
- Un tourisme varié, qui possède des potentiels de développement élevés dans de nombreux domaines.
- Un potentiel de développement sur le projet de « croissance bleue » porté par Sète Agglopôle Méditerranée.





- Une bonne accessibilité routière et ferrée
- Une économie résidentielle et touristique dynamique
- Des ports aux activités variées : commerce, car-ferries, plaisance, pêche
- Un tourisme et des activités culturelles à fort potentiel
- Une structuration avancée de la filière croissance bleue (Célimer, formation & enseignement, ...) et émergence de nouvelles filières
- Une requalification/densification en cours de Zones d'Activités existantes
- Une nouvelle image du territoire...

- Taux de chômage élevé
- Faiblesse dans les qualifications des actifs
- Dépendance relative à l'(agglomération de Montpellier en termes d'emplois
- Faiblesse du foncier économique, notamment avec accès à la mer / port et pour la conchyliculture et la pêche
- Manque global de lisibilité des Zones d'Activités (pas de spécialisation visible) hors la zone portuaire
- Vieillesse d'équipements touristiques (logements touristiques,...)



- Image du littoral Occitan et de la Méditerranée
- Proximité de Montpellier (formations universitaires, emplois) et d'Agde
- Complémentarité littoral / rétro-littoral pour l'offre touristique, culturelle...
- Développement du port régional et Démarche SmartPort
- Nouvelle Agence de Développement économique et d'attractivité (SAM + Hérault Méditerranée)
- Évolution du travail (télétravail, ...) et de la consommation (local).

- Concurrence extraterritoriale (Béziers, Montpellier) pour accueillir des activités productives et pour des activités tertiaires et métropolitaines (Béziers, Montpellier, Narbonne)
- Changement climatique par rapport à la conchyliculture, à la viticulture, à l'agriculture, au tourisme
- Attractivité démographique forte, pour des actifs peu qualifiés, accroissant le chômage local
- Arrivée nouvelle de CSP+ avec effet sur les prix immobiliers et demande d'évolution des services aux populations et des équipements





- ➔ **Un enjeu d'attractivité : continuer à bénéficier de l'attractivité « méditerranéenne » et occitane tout en accueillant des actifs, dont notamment des actifs plus qualifiés.**

- ➔ **Un enjeu foncier et immobilier : capacité à poursuivre la requalification des ZAE et à développer de nouveaux espaces économiques (intégrant une offre en immobilier tertiaire attractif), en lien avec la mer, pour la conchyliculture, la pêche, les filières existantes et nouvelles,...**

- ➔ **Un enjeu de filière :**
 - être attractif pour le développement de services aux entreprises/ innovation-recherche (fonctions métropolitaines) afin de mieux soutenir les filières existantes (dont celles des activités identitaires) et développer de nouvelles activités ;
 - poursuivre la mise en œuvre du projet de « croissance bleue » tout en organisant les retombées des nouvelles filières sur toute l'économie locale, et en s'appuyant sur la nouvelle agence de développement économique

- ➔ **Assurer le développement de la conchyliculture et activités primaires liées à la mer (pêche, etc.) par une attention permanente à la qualité des eaux, la mise à disposition des surfaces nécessaires et en facilitant son évolution face aux effets du réchauffement climatique**

- ➔ **Soutenir l'évolution de la viticulture et de l'agriculture et leur renouvellement pour s'adapter aux demandes (locales et nationales/internationales) et au changement climatique.**



-
- ➔ Valoriser le développement des activités portuaires et permettre un redémarrage des ports après la crise sanitaire, notamment dans les activités de passager (car-ferries, plaisance, croisières)

 - ➔ Poursuivre la diversification et une « montée en gamme » touristique accessible à tous en s'appuyant sur les éléments à fort potentiel pour élargir la saison et rebondir sur les nouvelles attentes et pratiques des touristes en lien notamment avec l'environnement, le sport/santé, le tourisme durable, la culture...

